Sommaire

Les Acadiens sont nettement défavorisés dans la vie économique de l'Ile .....Page 3
Les parents peuvent enrichir le programme de maternelle.....Page 5
L'enseignement du français dans l'Unité No. 1 .....Page 9
Sports .....Pages 8 et 9

CBAF-FM
la radio que j'aime
88,1

La Voix Acadienne
de l'Ile-du-Prince-Edouard Ltée

SUMMERSIDE, I.-P.-E. 10E ANNEE NO 21 Mercredi le 9 novembre 1983 20 cents

Idée lancée à l'ouverture officielle du Centre Commercial

Un autre Centre Commercial pour la Région Evangéline

La coupe du ruban qui a marqué l'ouverture officielle du Centre commercial de la Baie Acadienne. M. Gérald Arsenault, commissaire industriel (à gauche) et M. Alcide Bernard, président de la Commission Industrielle (à droite), tiennent le ruban alors que M. Marcel Arsenault, gérant de la Coopérative Forestière, effectue la coupe du ruban.

Par J.B.

L'ouverture officielle du Centre Commercial de la Baie Acadienne a eu lieu le samedi 5 novembre.

Une vingtaine de personnes étaient présentes et ont assisté à la coupe du ruban effectuée par M. Marcel Arsenault, gérant de la Coopérative Forestière. M. Arsenault a effectué la coupe du ruban en tant que premier locataire du Centre.

M. Alcide Bernard, président de la Commission Industrielle de la Baie Acadienne (CIBA) qui est propriétaire du Centre commercial, a agi comme maître de cérémonie lors de la petite cérémonie. Plusieurs invités étaient présents et ont adressé un message de félicitations, notamment M. George Henderson, député d'Egmont; M. George McMahon, ministre de la Justice et des Affaires Communautaires et Culturelles représentant le gouvernement provincial; M. Eddie Clark, député de 3e Prince; M. Joe Powers du minsitère d'Emploi et Immigration et M. Maurice X. Gallant du ministère de l'Expansion Economique Régionale (MEER).

Pendant les discours, il a été mentionné que la Commission Industrielle a aménagé le Centre Commercial car il n'y avait pas de locaux dans la Région Evangéline où des entreprises peuvent s'établir. Maintenant, le même problème existe car le Centre Commercial est complètement occupé.

Enfin, M. Daniel Cormier, propriétaire du magasin Tes Hardes et gérant du dépositaire Sears a tenu à remercier la Commission Industrielle ainsi que le commissaire industriel Gérald Arsenault pour toute l'aide qu'ils ont voulu lui donner.

Le Centre Commercial de la Baie Acadienne a été acheté et aménagé grâce au financement de 75% fourni par le gouvernement fédéral et de 25% de la Commission Industrielle.

D'après M. Gérald Arsenault, commissaire industriel pour la CIBA, les offres du gouvernement sont là pour faire une expansion au Centre Commercial de la Baie Acadienne ou, si cela n'est pas possible, d'aménager un autre édifice.

M. Arsenault a fait ces commentaires lors de la cérémonie d'ouverture officielle du Centre Commercial de la Baie Acadienne tenue samedi.

M. Arsenault a indiqué que le gouvernement est prêt à financer une expansion ou l'aménagement d'un nouvel édifice si des entreprises ou des individus font la demande pour des locaux.

Mme Boyle, vice-présidente du CCCSF expose aux Acadiennes le problème de la violence

Vendredi soir dernier, huit personnes seulement assistaient à la conférence de Mme Boyle à la Légion de Summerside, mais comme le faisait remarquer quelqu'un, faute de quantité il y avait au moins la qualité.

Après les souhaits de bienvenue de Mme Thérèse Beaudin, présidente de l'Association des Femmes Acadiennes, Mme Anne-Marie Perry, représentante de l'I.-P.-E. au Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, présenta la conférencière invitée Mme Marie-Hélène Boyle.

Mme Boyle se dit heureuse de faire la connaissance des Acadiennes de l'Ile et exposa en détail tout les problèmes auxquels font face les femmes battues.

En premier, il est possible que la structure traditionnelle de la famille y contribue. L'homme support de famille, gagne le pain et dans certains cas prend avantage de son pouvoir, pour critiquer et malonner sa femme, ménagère, au foyer donc déprendante, dont il profite toute fois ainsi que les enfants.

La mentalité de voir la famille comme "institution privée" est un autre problème, les femmes n'osent demander aux gens de l'extérieur d'intervenir et les autorités extérieures sont très rétissantes à se mêler de ce qu'on a l'habitude d'appeller "querelle de ménage, ou mésentente entre conjoints". Ce qui semble vraiment donner peu d'importance à la victime et voir d'un oeil bienveillant l'agresseur.

La femme battue, si elle cherche de l'aide auprès du coprs médicl, n'osera encore pas étaler tous ses problèmes "privés" et sera donc traitée de malade, pour ses symptômes plutôt que de trouver le support qu'elle recherche, au moment où elle montre tant de courage. Elle en sera plus déprimée et pensera qu'elle ne vaut vraiment rien aux yeux des autres, donc que ses problèmes son réellement de sa faute. On reprochera souvent aux femmes battues leur passivité, de ne pas quitter leur mari, en oubliant que d'autre part pour la majorité, le mariage est encore sacré et qu'il ne faut pas "briser son foyer". De toute façon où ira cette femme avec ses enfants? Il n'y a encore qu'un petit nombre de foyers d'hébergement à travers le pays, comparé aux besoins réels. On estime actuellement qu'une Canadienne sur dix est maltraîtée. Ces centres sont bondés et doivent refuser plus de femmes qu'ils ne peuvent en accueillir. Ils sont considérés comme organismes de service social, donc financés sur une base de per diem, seulement pour les femmes éligibles aux prestations. Ils donnent cependant asile à d'autres qui ne peuvent payer. Un autre obstacle se présente lorsque ces femmes doivent quitter le centre. Même si sans argent, elles doivent faire face à la misère, elles ne sont pas prêtes à la faire partager à leurs enfants. Notons ici que les logements sont rares et chers, et qu'il en coûte pour faire vivre un ou plusieurs enfants.

Si la femme a quitté son domicile, elle n'aura donc pas d'adresse de résidence, ce qui lui cause des difficultés pour devenir éligible à l'assistance du bien-être.

Le Conseil consultatif a bien pris à coeur tout ce sombre tableau et a recommandé au gouvernement fédéral de créer un fond spécial qui financerait l'établissement d'autres foyers d'hébergement ainsi que des logements où pourraient s'installer au moins à court terme les femmes avec leurs enfants qui ont dû fuir le domicile conjugal.

2) la préparation de programmes spéciaux pour les enfants, en particulier et,

3) l'établissement de programme conçus par des groupes ou associations de femmes en vue d'informer de re-

(Suite à la page 7)

Nouvelles Nationales et Internationales

Le Cabinet de la N.-E. passe de 21 à 23 ministres

HALIFAX- Le Premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, John Buchanan, a apporté plusieurs changements à son Cabinet la semaine dernière, ce qui lui donne 23 ministres. Ces 23 ministres, pris à partir des 38 députés conservateurs, représentant le plus haut nombre de ministres jamais vu en Nouvelle-Ecosse.

Les chefs du Parti Libéral, Sandy Cameron, et du Nouveau Parti Démocratique, Alexa McDonough, ont sévèrement critiqué cette décision. Selon eux, c'est ridicule d'augmenter le nombre de ministres, qui reçoivent plus de salaire que les députés, dans une période de récession économique.

La loi sur le Crow's nest: lumière au bout du tunnel

OTTAWA- La loi sur les tarifs du passage du Nid de Corbeau (Crow's Nest Pass) va être adoptée bientôt par la Chambre des Communes. La proposition du gouvernement libéral a reçu l'approbation de 133 députés contre 124 après la 2ème lecture. La proposition moderniser la loi de 1897, qui règlemente les taux de transport de grain et de bétail à travers le Passage du Nid de Corbeau Centre l'Alberta et la Colombie-Britannique). Le prix fixée en 1897 a été réduit par l'inflation depuis ce temps, ce qui a produit des pertes pour la compagnie de transport ferroiaire, le Canadien National.

La proposition, qui flotte au Parlement depuis des mois, a développé beaucoup de débats, d'amendements et même de tactiques d'obstruction de la part des 2 partis en opposition. Après son adoption en 3ième lecture, prévue pour cette semaine ou la semaine prochaine, la loi devra être acceptée par le Sénat.

Les Amérindiens dirigeront-ils leurs propres affaires?

OTTAWA- Le comité de la Chambre des Communes chargé d'étudier la situation des Nations amérindiennes statutaires du Canada veut que le Ministère des Affaires indiennes soit aboli et qu'on donne le pouvoir bureaucratique à chaque nation amérindienne sur ses propres réserves.

Le rapport de 250 pages suggère aussi que le gouvernement fédéral n'accorde que des paiements de transfert aux réserves, comme il le fait avec les provinces, pour les services d'éducation, de développement social, d'impôt et de législation. Ceci apporterait l'abolition de la loi Indienne de 1876.

Le rapport, rédigé après des années de rencontres publiques et d'études, doit passer en Chambre le 14 novembre. Les recommandations influenceront seulement les quelques 325,000 Amérindiens statutaires et non les Inuits et les Métis.

Mulroney: le binlinguisme du N.-B. est l'exemple parfait pour tout le pays

FREDERICTON- Le chef du Parti Conservateur, Brian Mulroney, a loué le travail du Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, et de ses partenaires pour avoir fait du bilinguisme un grand succès.

S'adressant à l'assemblée annuelle du Parti Conservateur du N.-B. en fin de semaine, M. Mulroney a déclaré que "l'un des développements historiques dans l'évolution de la politique canadienne ont été la nouvelle dimension de progrès, la dimension de faits accomplis de façon concrète, basés sur une nouvelle association entre les francophones et les anglophones que Richard Hatfield et vous tous avez introduit dans la vie néo-brunswickoise".

M. Mulroney, qui a aussi critiqué le gouvernement fédéral sur la défense nationale, l'économie et tout le reste, a promis de gagner lors des prochaines élections fédérales, les 10 sièges accordés au N.-B. en Chambre des Communes.

Un gouvernement "non-politique" dirigera la Grenade

GRENADE—Le gouverneur-général de Grenade, Sir Paul Scoon, a déclaré qu'il nommera un gouvernement "non-politique" pour diriger le pays jusqu'aux prochaines élections. Scoon a ajouté que ces élections n'auront probablement pas lieu avant un an. "Nous aurons un gouvernement de technocrates (fonctionnaires) ... Nous n'aurons pas de politiciens au gouvernement," a-t'il affirmé.

Par ailleurs, 16 citoyens de la Lybie, 49 de l'Union Soviétique et 10 Cubains ont été renvoyés chez eux par les forces américaines. Les diplomates Cubains avaient refusé de retourner chez eux avant que les Américains relâchent les 600 cubains faits prisoniers depuis l'invasion des forces armées le 25 octobre. Les "prisoniers" ont été renvoyés chez eux un jour après.

Enfin, la majorité des 6,000 soldats américains ont commencé à retourner chez eux ou à être envoyé au Liban. Le président Ronald Reagan, a déclaré que "nos objectifs ont été réalisés et, aussi tôt que possible, notre personnel se retirera de la Grenade". Un porte-parole pour le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis a ajouté qu'il n'y aura plus de "besoin" pour les forces américaines d'ici 6 mois.

Tremblements de terre en Turquie: 1,239 morts

TURQUIE- Les 5 tremblements de terre, survenus la semaine dernière dans la partie est de la Turquie ont fait 1239 morts.

En plus des morts, les tremblements de terre ont détruit 44 villages, laissant des milliers sans logement, et ont tué quelques 30,000 vaches et brebis, ce qui représentait le source principale de revenu des paysans de la région.

Deux écoles ont été préparées pour accomoder les personnes sans logement. L'Arabie Séoudite a fait un don de $10 millions pour de la nourriture, des médicaments et la reconstruction de la région.

Depuis le début du siècle, 70,000 personnes ont été tuées par des tremblements de terres en Turquie.

La Journée du Souvenir et la Paix dans le monde

Par Liliane Gaudet

La Journée du Souvenir approche à grand pas, les enfants préparent à nouveau les dessins de tombes et de croix. On leur fera aussi la traditionnelle lecture "Les soldats dont nous nous souvenons, sont morts pour que nous puissions vivre." Il y a quinze jours à peine de nombreuses personnes ont entrepris une marche à travers l'Ile, quelques 200 km, pour attirer notre attention sur le besoin de Paix dans le Monde.

Une célébration semble surtout se souvenir des militaires passés, l'autre la peur des civils qui risquent leur vie dans la fameuse guerre nucléaire que nous craignons tous.

Personne ne semble pourtant penser le Jour du Souvenir aux millions de civils, enfants, femmes et vieillards, innocents qui ont donné leur vie, dans l'espoir d'une paix au cours des divers conflits.

Nous honorons avec raisons nos anciens combattants, si braves, qui se souviennent à contre coeur souvent, des champs de batailles. Qui songerait à consoler un immigrant, marqué pour le restant de ses jours, des horreurs qu'il a vécues, pris sous les bombardements ou les tirs de mitraillettes. Vrai ce ne sont pas des Canadiens nés, qui sont partis au loin pour défendre une justice, mais ce sont des Néo-Canadiens qui ont aidé à bâtir ce grand pays, grâce à leur labeur et leur expérience.

Il semble qu'un rapprochement pourrait se faire, et qu'on pourrait se souvenir, dans cette pieuse minute de silence, de tous ceux qui ont donné leur vie que ce soit en uniforme ou en tablier de jeu ou de cuisine, pour que d'autres générations n'aient pas à souffrir les atrocités d'une guerre, qu'elle soit nucléaire ou conventionnelle. Notre vision d'une Paix mondiale pourrait devenir plus concrète, si nous réalisions que les peuples en général désirent vivre tranquillement et qu'une extermination, de quelque sorte que ce soit, ne peut profiter que temporairement, à une infime minorité de la race humaine.

Nous devrions surtout insuffler cette vision dans les coeurs de nos enfants, étudiants et, leur expliquer aussi que le Jour de l'Armistice est le jour où les Allies ont signé avec l'Allemagne, un cessez-le-feu, qui mit fin aux batailles de la Première Guerre Mondiale, le 11 novembre 1918. Nous en attendons encore le traité de Paix, après plusieurs autres guerres, plus meurtrières.

Souvenons-nous de toutes les victimes et refléchissons sincèrement à cette Paix durant la Minute de Silence le 11 Novembre prochain.

A Vendre

Catalogue d'approvisionnement en artisanat, envoyez $1. (rembousable sur commande). Tout pour faire des bijoux, des fleurs; des poignées pour sacs et tout autres nécessaires. Pine Ridge Enterprises, Bte. 68, West-Hill-Scarborough, Ont. M1E 4R4

Centre-Scolaire-Communautaire Francophone de Charlottetown

M. J.-Edmond Arsenault, président du comité d'étude du Centre scolaire-communautaire francophone de Charlottetown, nous rapporte que les choses vont bon train. Un comité composé de fonctionnaires des Ministères des finances, de l'éducation, des affaires culturelles et communautaires et des affaires intergouvernementales étudie notre projet et nous attendons une réponse favorable, dans les meilleurs délais.

Le comité planifie une séance d'animation et d'information qui aura lieu à Charlottetown, le 24 novembre, en soirée.

Au programme, un exposé de faits relatifs au travail du comité d'étude, au mémoire présenté aux instances provinciales, au contenu du centre et à l'utilisation de ses diverses composantes.

Lors d'une récente visite au centre scolaire-communautaire Ste-Anne à Fredericton, N.-B., M. Arsenault a consulté le directeur M. Conrad LeBlanc et le président fondateur du Centre Ste-Anne, M. Bernard Poirier. Tous deux ont accepté de venir participer à la séance du 24 novembre. M. LeBlanc présentera un diaporama sur le contenu et le fonctionnement du Centre Ste-Anne. M. LeBlanc pourra ensuite répondre aux questions des participants. Des représentants de la Société Saint-Thomas d'Aquin et du Comité Acadien seront invités à exprimer leurs appui à notre projet.

La séance sera suivie d'un vin et fromage. Occasion fort propice à la discussion, à la fraternisation.

Le comité envisage la tâche de réaliser une salle comble! Une salle bondée! Il faut déployer tous nos efforts. Il faut démontrer aux instances gouvernementales que les Acadiens et francophones sont sur la brèche! Qu'ils désirent un cente scolaire communautaire francophone et ont hâte de le voir devenir une réalité.

De plus amples renseignements au sujet de la séance seront publiés tout prochainement.

A Vendre

Vous allez au sud? Lisez Canada News, votre hebdomadaire canadien. Trois mois: $5. six mois $9. par chèque Visa ou Mastercharge. Bte 400 Beamsville, Ont. LOR 1BO. Tél: 416-563-4323.

LE CENTRE SCOLAIRE-COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE CHARLOTTETOWN

Séance d'information

CENTRE DE LA CONFEDERATION

JEUDI 24 NOVEMBRE A 19h30

Personnes-ressources:

M. Bernard Poirier, président fondateur.

M. Conrad LeBlanc, directeur du Centre Ste-Anne, Fredericton, N.-B.

Diaporama:

Contenu et fonctionnement du Centre Ste-Anne

Les Francophones et Acadiens de la région sont invités.

Goûter ..... Fromage ..... Rafraîchissement

Entrée gratuite ..... Nombre limité.

Retenez vos places avant le 18 novembre en composant: 892-4060, 894-8369, 963-2530

Selon une rencontre de consultation

Les Acadiens sont nettement défavorisés dans la vie économique de l'Ile

Par J.B.

Une rencontre de consultation avec quelques personnes impliquées dans la communauté acadienne au point de vue économique a déterminé que les Acadiens sont nettement défavorisés au point de vue économique à l'Ile-du-Prince-Edouard.

M. Donald Arsenault, directeur-intérimaire du Secrétariat d'Etat pour l'Ile-du-Prince-Edouard, a indiqué que le but de la rencontre était de voir la perception que les participants ont des programmes gouvernementaux et de la participation des Acadiens dans la vie économique. Deux rencontres ont été tenues, soient une l'avant-midi et l'autre l'après-midi, et ont rejoint un total de 12 personnes. Ces sessions n'étant pas ouvertes à la presse, M. Arsenault a bien voulu nous dévoiler les points principaux qui sont ressortis lors des discussions.

Selon lui, la rencontre a déterminé que les Acadiens sont défavorisés du point de vue économique étant donné leur niveau de scolarité peu élevé, leur niveau de revenu moins élevé (revenu moyen 1981: francophones 7 072$, anglophones 8 186$) et le taux de chômage qui est très élevé. Pour démontrer ceci, M. Arsenault a indiqué qu'il y a un taux de chômage de 14.1% chez les francophones de l'Ile alors qu'il y a un taux de chômage de 11,7% chez les anglophones de l'Ile. Par ailleurs, le taux de participation économique (% de ceux qui gagnent un revenu par rapport à la population totale de 15 ans et plus) est de 53,8% chez les francophones de l'Ile alors qu'il est de 62,3% chez les anglophones de l'Ile. Enfin, 45,5% des francophones de l'Ile ont moins de la 9e année scolaire alors que seulement 22,4% des anglophones sont dans une position similaire. Toutes ces données sont des indices économiques, a expliqué M. Arsenault, et elles sont utilisées pour déterminer comment une population participe dans le développement économique.

"Est-ce que les programmes qui existent présentement sont adéquats pour répondre aux besoins de la population acadienne?" Voilà la question que les participants à la rencontre se sont posés et plusieurs points sont ressortis lors des discussions.

En général, on semblait dire que les programmes gouvernementaux sont peu connus par la communauté acadienne et qu'il devrait y avoir un programmes spécial d'information sur les programmes de formations qui existent. Un tel programme mettrait l'emphase sur l'animation directe et informer la population plutôt que sur l'utilisation des documents écrits. Un exemple de projet serait un agent de développement qui contacterait les personnes en chômage pour leur expliquer les programmes de formation disponibles.

Un autre fait soulevé était l'attitude de la communauté acadienne face à la participation économique. Quelques participants disaient que, très souvent, on remarque que la communauté acadienne ne semble pas appuyer fortement le developpement de l'entreprise privée.

Par ailleurs, il a été mentionné que les Acadiens semblent manquer de confiance et de motivation pour accéder à des postes plus élevés et se contentent de postes inférieurs sans même faire compétition pour des postes comportant plus de responsabilités. Il a été mentionné que la situation s'améliorerait possiblement s'il y avait plus de postes bilingues.

Les programmes de création d'emplois, pour leur part, ont été qualifiés de nécessaires mais peu satisfaisants et d'être seulement un remède à court terme aux problèmes économiques des Acadiens. Il y a aussi eu des questions au sujet du programme d'assurance chômage qui semble décourager la productivité.

Il a été déterminé qu'il y a un besoin pour un programme de formation pour les gestionnaires et administrateurs dans la communauté acadienne.

Quant à l'établissement d'entreprises privées, les participants à la rencontre ont déterminé que les Acadiens ont des difficultés à en établir étant donné qu'ils ont un manque de ressources financières à invertir dans un commerce (ce qui est directement relié au fait que leur niveau de revenu est plus bas) et étant donné qu'il y a un manque d'information sur les sources d'aide financière disponibles, un manque d'expérience dans la façon de créer et de gérer une entreprise et un manque d'information sur l'exploitation des marchés pour la vente des produits. Il a été mentionné qu'il y a un besoin pour des contacts avec d'autres entreprises francophones à l'extérieur de l'Ile, ce qui servirait de formation et de renseignement sur les nouvelles méthodes et la nouvelle technologie.

Enfin, les participants ont indiqué que les taux d'intérêts n'encouragent pas la création de nouvelles entreprises.

En plus d'identifier le besoin pour un plan de développement économique des communautés acadiennes, les participants ont indiqué que la population acadienne devrait être consultée davantage sur la nature et le contenu de programmes gouvernementaux dans le domaine économique.

M. Arsenault a indiqué que la rencontre visait à déterminer s'il y avait de la discriminaiton contre les Acadiens dans le marché du travail. Les participants semblaient dire qu'il y avait peut-être eu de la discrimination dans le passé mais qu'il y en avait beaucoup moins maintenant. Tant qu'aux petits commerces, on semblait dire que la mentalité acadienne ne favorise pas l'établissement d'entreprises privées car la communauté appuie davantage la coopération. Enfin, les participants étaient unanimes pour dire que la communauté acadienne a besoin de moyens spéciaux pour rehausser son niveau de vie économique au même pied d'égalité que celui de la population anglophone.

M. Arsenault a déclaré qu'il est satisfait des rencontres et que les points soulevés sont assez spécifiques. Il a indiqué qu'il fera rapport au Comité d'évaluation et de planification des programmes économiques pour l'I.-P.-E. qui travaille à préparer un programme économique pour l'I.-P.-E. pour les prochaines 5 années. Ce plan fera suite à l'entente fédérale-provinciale, appelée plan de développement de l'I.-P.-E., qui prend fin en mars 1984.

M. Arsenault a indiqué qu'il n'a pas eu le temps d'effectuer autant de rencontres de consultation qu'il aurait voulu. Il invite toute personne qui voudrait renforcer certains points ou montrer son désaccord avec certains point de ne pas hésiter de le contacter au bureau du Secrétariat d'Etat à Charlottetown.

La première région de l'Ile à le faire

LA RÉGION EVANGÉLINE COMPLETE LA CAMPAGNE CENTRAIDE

Par J.B.

La Région Evangéline a complété la Campagne Centraide le lundi 31 octobre, étant ainsi la première région de l'Ile a compléter la campagne pour la deuxième année consécutive.

Selon M. Roger Arsenault de Wellington, président de la campagne pour la Région, la Campagne Centraide a recueilli un total de 3 763$ dans la Région Evangéline, soit 30$ de plus que l'objectfi de 3 733$.

M. Arsenault a déclaré qu'il est très heureux de voir le grand succès de la campagne affirmant qu'il croyait que l'objectif ne pourrait pas être atteint cette année. Il a tenu à remercier spécialement les pompiers volontaires de Wellington qui, grâce à leur don généreux, ont permis à la campagne de dépasser son objectif.

M. Arsenault a ajouté qu'il désire féliciter les collecteurs pour leur très beau travail et remercier le public pour sa grande générosité. Il veut aussi remercier spécialement les capitalnes soit Mme Florina Gallant de Baie-Egmont, M. René Richard de Mont-Carmel et Mme Eva Richard de Wellington.

M. Arsenault a conclu en disant qu'il a "un très grand sentiment de fierté de savoir que le monde travaille si bien main dans la main".

50e anniversaire de la Ligue des dames catholiques (CWL) de St-Félix

1ère rangée, de g. à d.: Mmes Eulalie Gillis, Evelyn Perry et Denise DesRoches. 2e rangée, de g. à d. : Thérèse DesRoches, présidente; Joanne Gaudet, secrétaire; Melvina DesRoches, trésorière; et l'abbé Gerald Tingley.

Par W. Blanchard

St-Félix- Le dimanche, 6 novembre, la succursale de St-Félix de la Ligue des dames catholiques (CWL) a souligné le 50e anniversaire de sa fondation. En cette occasion à la messe de 11 heures, un groupe de 27 des 29 membres occupait les premiers bancs de l'église pendant que le vicaire, l'abbé Gérald Tingley présidait le Saint Sacrifice. Les membres ont participé à la cérémonie. Mme Eleanore DesRoches a fait les lectures et les porteuses d'offrandes étaient Mmes Mélina DesRoches, Thérèse DesRoches et Joanne Gaudet.

Après la messe, un délicieux banquet a eu lieu au Centre paroissial sous la présidence de Mme Joanne Gaudet. En présentant l'historique de la succursale, préparée par Mme Eulalie Gillis, Mme Melvina DesRoches, présidente, a souligné que c'était en novembre, 1933, qu'un groupe de la Ligue s'est établi à St-Félix sous la direction de l'abbé Douglas McNeil, vicaire de St-Simon et St-Jude. Pendant plusieurs années, le groupe dépendait du Conseil de Tignish. La première présidente était Mme Eulalie Gillis, tandis que Mme Evelyn Perry était la secrétaire et Mme Denise DesRoches en était la trésorière.

En ce temps-là, les cotisations ne s'élevaient qu'à 25 cents par membre par année et les assemblée avaient lieu régulièrement et tour à tour dans les foyers des membres. En plus d'être des assemblées destinées aux bonnes oeuvres, les rencontres fournissaient des occasions pour les femmes de renouer leurs amitiés.

Après quelques années, les dames ont décidé de former leur propre Conseil. Ainsi, suivant les directives de Mme Frank Murray de Charlottetown et organisatrice provinciale, la succursale de St-Félix fut fondée lors de l'assemblée annuelle tenue au mois d'avril, 1948.

Bien que l'argent n'ait pas été en abondance en ce temps-là, l'adhérence à la devise de la Ligue, "Pour Dieu et Patrie", a permis aux dames de travailler ensemble pour la réalisation des buts de leur organisation. Ainsi, au cours des années, le Conseil de St-Félix a contribué à diverses organisations telles que Paix et Développement, le Programme du Sacré-Coeur, la messe télévisée pour les personnes obligées de garder la maison ainsi qu'à d'autres groupes locaux dans le besoin d'aide financière ou autre. Surtout, l'esprit de coopération a toujours été de rigueur au sein de l'organisation.

De concert avec leur travail bénévole, les dames trouvaient le temps de s'amuser à la façon du "Bon Vieux Temps". Quels bons souvenirs ces dames gardent de ces soirées de chant lors d'une promenade de retour après une assemblée quelconque, par exemple.

Comme témoignage de reconnaissance de longues années de service, le Conseil a présenté des bouquets-corsage à trois femmes fondatrices de la succursale de St-Félix, notamment, Mmes Eulalie Gillis, Evelyn Perry et Denise DesRoches. Et pour souligner de façon spéciale la fête de ce 50e anniversaire, chaque membre a reçu un stylo-souvenir de la Ligue.

Dans son allocution, tout en félicitant les dames, l'abbé Gerald Tingley les a encouragées de faire tout leur possible pour établir de meilleures communications personnelles entre les jeunes et les générations plus avancées pour le bien de tous et pour assurer la relève.

La coupe d'un merveilleux gâteau d'anniversaire fut suivie d'une heure sociale.

Editorial

Encore une lutte

La ministre de l'éducation, Madame Leone Bagnall a annoncé la semaine dernière la nomination de Mlle Wedy Paquette au poste de commissaire pour faire une révision du système scolaire de la province. Selon la ministre, cela fait au moins dix ans que le système n'a pas été évalué. Avec tous les changements qui s'effectuent dans le domaine de l'éducation, il est donc tout à fait normal que l'on procède à une telle évaluation.

Tout de même, nous trouvons les critères d'évaluation trop généraux. Il nous semble nécessaire lorsque l'on fait l'évaluation d'un système scolaire ou autre, d'avoir des critères bien précis à évaluer.

Par exemple nous pensons que la ministre aurait dû dans le choix du commissaire exiger que la personne qui va faire cette étude soit bilingue. Nous croyons que c'est là un critère essentiel pour qu'une telle étude soit objective. Nous sommes convaincu que Mad. Paquette sera sensible à la cause francophone mais n'ayant pas la connaissance de cette langue, il lui sera difficile d'en saisir l'importance.

Encore une fois, ce sera à la minorité de devoir se défendre pour faire valoir ses droits et besoins. Il reviendra à l'Unité No. 5 de se préparer afin de rencontrer Mad. Paquette pour lui présenter les besoins particuliers de l'unité. Tout de même, en ce qui concerne l'unité 5, nous osons croire qu'il n'y aura pas trop de difficultés à convaincre le ministère. L'Unité existe et répond à un besoin réel.

Par contre pour les autres régions de l'Ile, c'est à dire Summerside, Tignish, Charlottetown, etc. qui va s'occuper de défendre le droits des francophones? Qui va encore préparer des mémoires, sensibiliser la population, rencontrer le gouvernement? Les personnes ayant encore un peu de souffle après tant d'années de luttes pourront elles encore se mettre au travail pour faire respecter leur droit? Nous l'espérons. Nous espérons aussi que ces personnes, les leader de la communautés ne feront pas trop la promotion des classes d'immersion car même si elles se veulent la porte de sortie dans certains coins de la province, elles n'assureront pas la survie de notre langue, puisqu'elles n'ont pas été établies pour les francophones.

Finalement nous espérons que la Société Saint-Thomas d'Aquin suivra de très près cette évaluation du système scolaire. Nous osons croire qu'elle pourra présenter à la commissaire un plan qui va refléter le désir de ses membres. Il est à souhaiter que l'évaluation va permettre au gouvernement de trouver des moyens qui éviteront que des élèves francophones soient punis faute du nombre, comme ce fut le cas dans l'unité 2 cette année.

Enfin nous espérons que Madame Bagnall qui a admis avoir peut-être fait une erreur en n'appointant pas une personne bilingue pour mener l'étude, s'assurera que l'assistant-exécutif de Mlle Paquette soit une personne bilingue.

Léopold Mallet

Un memo de ton enfant

L'article suivant est apparu dans **L'Echo Populaire,** *le bulletin publié par La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba Ltée.*

Ne me gâte pas. Je sais très bien que je ne peux obtenir tout ce que je veux. J'essaie seulement. N'aie pas peur d'être ferme avec moi. J'aime mieux ça; je me sens en sécurité.

Ne me laisse pas former de mauvaises habitudes. Je dois compter sur toi pour les détecter pendant que je suis jeune.

Ne me fais pas sentir plus petit que je suis. Cela me fait agir stupidement pour montrer que je suis grand.

Ne me corrige pas en public, si tu le peux. Je comprends beaucoup mieux quand tu me parles doucement et dans l'intimité.

Ne me protège pas trop des conséquences. Je dois parfois apprendre de la façon la plus dure.

Ne me dis pas que mes erreurs sont des péchés. Cela dérange mon sens des valeurs. Ne sois pas trop fâché quand je te dis "Je te hais". Ce n'est pas toi que je hais mais ton pouvoir de me commander.

Ne répète pas toujours la même chose. Si tu agis ainsi, je devrai me protéger en faisant la sourde oreille.

Ne fais pas de promesse que tu ne peux pas tenir. Je suis très déçu quand les promesses sont brisées.

N'oublie pas que je ne peux pas m'exprimer aussi bien que je le voudrais. C'est pourquoi je ne suis pas toujours très précis.

Ne discute pas trop mon honnêteté. Si tu me fais peur, je raconterai des mensonges.

Ne sois pas de ceux qui changent toujours d'idées. Je deviens confus et je perds confiance en toi.

Ne me repousse pas quand je te questionne. Si tu fais cela, je devrai trouver des réponses ailleurs.

Ne me dis pas que tu es parfait ou infaillible. Cela me donne un grand choc quand je découvre le contraire.

N'oublie pas que j'aime faire des expériences. Je ne peux pas vivre sans elles. Sois patient.

Ne te préoccupe pas trop de mes petits malaises. Ils m'apportent souvent l'attention dont j'ai besoin.

N'oublie pas que je grandis rapidement.

C'est difficile de me suivre, mais essaie.

La francophone ailleurs au Canada

(Tiré de la semaine en bref FFHQ)

Colombie-Britannique

Le Conseil des présidents de la fédération des francophones de la Colombie a établi les cinq priorités des régions qui devront être inscrites au plan de développement global provincial. Ces cinq priorités sont l'administration des associations, l'éducation, le développement culturel, les communications et les activités sociales.

Nouveau-Brunswick

Devant le juge et devant le ministre. *C'est cette semaine que doit être entendue la demande en injonction de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick et de l'Association des conseillers scolaires francophones du Nouveau-Brunswick dans l'affaire des élèves francophones inscrits illégallement à des cours données en français par le conseil scolaire anglophone de Grand-Sault, si celui-ci n'a pas encore revisé sa pratique.*

La SANB menace de se retirer du projet du quotidien des organismes. Le Conseil provincial de la S.A.N.B. a adopté une proposition exigeant que la participation des institutions soit remplacé par une participation populaire au projet du quotidien que parrainent les organismes acadiens. Cette proposition est une condition essentielle à la participation de la S.A.N.B. au comité d'implantation du nouveau quotidien.

Nouvelle-Ecosse

L'assemblée annuelle de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse a eu lieu les 4 et 5 novembre à Halifax. Le thème de l'assemblée était "l'Orientation globale".

Le Comité provincial de la femme s'est donné un nouveau nom, soit: le Conseil des Acadiennes de la Nouvelle-Ecosse.

Terre-Neuve

Des délégués à l'assemblée générale de la Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador ont reconduit Roger Roy de St-Jean à la présidence pour un deuxième mandat consécutif. La Fédération s'est dotée lors de cette assemblée, d'un plan de développement global avec comme principale préoccupation de garantir la qualité de l'enseignement à Labrador City et d'assurer l'éducation en français aux jeunes Francophones de la Péninsule de Port-au-Port. Le Secrétaire d'Etat, M. Serge Joyal à d'ailleurs confirmé que son gouvernement fournirait toute l'aide nécessaire pour atteindre cet objectif.

Fédération Culturelles des Canadiens-Français

Le coordonnateur national à la F.C.C.F., M. Louis Paquin, se rendait à Québec récemment pour rencontrer le directeur de la programmation des fêtes Québec 1534-1984 et discuter des possibilités que des artistes francophones hors Québec puissent participer aux différents spectacles qui se tiendront à cette occasion.

Abonnez-vous à La Voix Acadienne

Nom: _____

Adresse: _____

_____

La Voix Acadienne Ltée
340 rue Court
C.P. 1420 Summerside, I.-P.-E.
C1A 4K2
Tél: 436-6005

CORRESPONDANTES

Charlottetown, Germaine Arsenault	892-4060
Charlottetown, Théresa Perry	892-2210
Tignish, Mme Elenore DesRoches	882-2887
Palmer Road, Mme Emile Myers	882-2227
Bloomfield, Mme Oscar Gallant	859-2048
Wellington, Mme Jeanne-Mance Arsenault	854-2005
Baie-Egmont, Mme Léonard Gaudet	854-2040
Mme Ida Gallant	854-2299
Mme Alphée Gallant	854-2473
Mme Arsène Gallant	854-2113
Mont-Carmel, Mme Claudette McNeil	854-2490
Summerside, Mme Mathilda Richard	436-3475
Rustico, Mme Elenore Gallant	964-2757

LA VOIX ACADIENNE LTEE

340, rue Court
C.P. 1420
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2
Tél: (902) 436-6005
ou 436-8988

L'équipe du journal "La Voix Acadienne Ltée"

M. Léopold Mallet
M. Jean Belliveau
Mme Marcia Enman
Mme Lilianne Gaudet
Mlle Monique Galllant

Courier de la deuxième classe
Enregistrement No. 3486
Port-payé à Summerside, I.-P.-E.

Journée Acadienne au Summerset Manor

(De g. à d.): M. Eddie Arsenault, M. Amand Arsenault et M. Paul Gallant s'entretiennent avec Mme Agnès Rose Arsenault, une des résidentes.

Par J.B.-

La musique et le chant acadiens étaient présents en abondance au Summerset Manor le mardi 1er novembre alors que ce foyer pour personnes âgées a tenu une journée acadienne.

M. Eddy Arsenault, M. Amand Arsenault et M. Paul Gallant sont venus divertir les gens avec leurs chants et leur musique lors d'une session de divertissement tenue en après-midi. En avant-midi, les résidents ont pu écouter l'émission de radio du Manor qui était en français pour cette journée spéciale et, au midi, ils ont pu déguster des mets acadiens, notamment fricot, râpure, pâtés et biscuits acadiens.

Le Manor organise déjà une journée écossaire et une journée irlandaise mais c'est la première fois qu'il organisait une journée acadienne.

Le Manor compte 120 résidents dont 33 Acadiens.

Selon Mme Laurida Arsenault

Les parents peuvent enrichir le programme de maternelle

Par J.B.-

"Quand les parents se mettent ensemble, ils peuvent vraiment enrichir le programme".

Voilà ce qu'a déclaré Mme Laurida Arsenault lors d'une conférence sur le programme et les activités préscolaires organisée par le Centre préscolaire Evangéline le mardi 1er novembre. Détentrice d'un baccalauréat en éducation préscolaire, Mme Arsenault fait présentement sa maîtrise en éducation. Elle a enseigné pendant 5 ans à la maternelle de l'école St-Henri de Moncton en plus de visiter des maternelles à Boston et à Montréal. Elle fait aussi une étude du système de maternelles en Bulgarie.

Mme Arsenault a expliqué aux quelque 20 personnes présentes que les parents peuvent enrichir le programme en prêtant des articles, ce qui permettra l'organisation de diverses activités intéressantes qui permettront aux élèves de se familiariser avec l'objet et d'en prendre soin.

Même si elle donnait une conférence sur le programme de maternelle et ce qu'il devrait contenir, Mme Arsenault a indiqué que sa façon n'est pas la seule façon de voir les choses.

Mme Arsenault a indiqué que la maternelle est une année de transition pour l'enfant une année où il vit pleinement ses 5 ans. Elle a indiqué que la maternelle vise à développer non seulement l'intelligence de l'enfant mais l'enfant dans sa totalité. Pour faire ceci, elle a indiqué qu'il y a 6 aspects à développer chez l'enfant, soit l'intelligence, les sens, les muscles (psychomoteur), le langage, le côté social et le côté affectif.

Selon Mme Arsenault, un livre sur les maternelles par un professionnel de ce domaine s'intitule "Tout se joue avant 6 ans". En tenant compte de ceci, elle a indiqué qu'il faudra s'assurer que "ce que l'enfant vit à la maternelle est de la meilleure qualité qui soit".

La conférencière a aussi déclaré que la maternelle permet de dépister certains problèmes, notamment des problèmes de prononciation. Elle a indiqué qu'il ne faut pas partir en peur même si l'enfant est référé à un spécialiste par mesure de précaution car l'appareil phonatoire n'est complètement développé qu'à l'âge de 6-7 ans.

Mme Arsenault a aussi indiqué qu'il est très important de faire parler l'enfant à la maternelle ainsi que de créer des situations où l'enfant aura à faire un choix, à s'affirmer. De plus, elle a indiqué qu'il faut faire réfléchir l'enfant sur ce qui vient de se passer.

Selon la conférencière, il faut que l'enfant ait la chance de connaître le succès très souvent, et ce tant à la maternelle qu'à la maison. Elle a indiqué qu'il n'est pas nécessaire que ce soit des gros succès. Elle a ajouté que l'enfant a besoin d'entendre souvent qu'on est fier de lui, qu'il a bien fait cela, etc.

Mme Arsenault a indiqué qu'on doit se réjouir si l'enfant grimpe partout, touche à tout car cela démontre qu'il est curieux, qu'il est intelligent. Elle a indiqué qu'il n'est pas normal qu'un enfant ne touche à rien, ne veuille pas explorer.

Enfin, Mme Arsenault a déclaré que l'enfant de 5 ans apprend par le jeu. "Le jeu est à l'enfant ce que le travail est aux grandes personnes: c'est la chose la plus sérieuse au monde".

Mme Arsenault a expliqué que l'enfant doit avoir une base solide, c'est-à-dire que tous ses aspects soient bien développés, avant de commencer son apprentissage formel.

Après sa conférence, Mme Arsenault a montré une soixantaine de diapositives qui démontraient diverses activités et centres d'intérêt à la maternelle de l'école St-Henri en plus de quelques photos de *maternelles en Bulgarie.*

Un Acadien de l'Ile présent donne les détails

Seulement 24% des Manitobains supportent le bilinguisme dans cette province

Par J.B.-

Seulement 24% des répondants lors du référendum sur le bilinguisme tenu lors des élections municipales du Manitoba le 26 octobre dernier ont indiqué qu'ils voulaient que la province continue dans son travail de rendre la province bilingue.

Comme on se souvient, le gouvernement provincial du Manitoba a conclus une entente avec la Société Franco-Manitobaine afin de traduire certains de ses projets de loi. Par après, plusieurs municipalités ont décidé de tenir un référendum sur la question lors des élections municipales et des élections des commissaires d'école en posant la question "Est-ce que vous croyez que le gouvernement provincial devrait laisser tomber son projet de loi pour le bilinguisme et laisser la Cour Suprême décider du cas?"

M. Daniel Bourgeois, agent d'information et de recherche pour la Société Saint-Thomas d'Aquin, était présent au Manitoba lors du référendum grâce à un prêt de personnel effectué par la Société Saint-Thomas d'Aquin. Au cours d'une entrevue qu'il nous accordait la semaine dernière, M. Bourgeois a déclaré que la Société Franco-Manitobaine est fière du résultat car elle considérait que tout au-dessus de 6% (proportion de francophones au Manitoba) est bon. M. Bourgeois a indiqué que tous savaient qu'ils n'allaient pas gagné le référendum car lorsqu'une question sur les minorités est soumise à la population générale, c'est toujours la majorité qui va remporter.

M. Bourgeois a aussi indiqué que la question était mal formulée et, qu'en fait, il y avait 2 questions en une. En effet, il a indiqué que plusieurs francophones ont voté oui car ils sont convaincus que la Cour Suprême donnera le bilinguisme total à la province. Par contre, il a raconté que certains anglophones lui avaient indiqués qu'ils voteraient "non" car ils haïssaient les "frogs" (francophones). M. Bourgeois a indiqué que c'était véritablement une question renversée alors que ceux qui désiraient le bilinguisme devaient voter "non" et ceux opposés au bilinguisme devaient voter "oui".

Séjour intéressant

Par contre, M. Bourgeois a indiqué que le séjour que M. Edgar Arsenault et lui ont fait grâce à ce prêt de personnel a été très intéressant.

Il a indiqué qu'ils ont travaillé de très longues heures pendant les 10 jours de leur séjour, débutant le travail à 6h du matin Leur travail consistait à identifier les électeurs possibles dans les régions françaises à l'aide du bottin téléphonique et à les contacter afin de les encourager à voter "non" lors du référendum.

Pour expliquer comment les Franco-Manitobains voient la langue et la culture françaises, M. Bourgeois a indiqué que la majorité sont "juste sur le bord", sont fatigués, car c'est la 3e fois dans l'espace d'un an qu'ils sont demandés de participer activement à une campagne pour le français. Selon M. Bourgeois, les Franco-Manitobains se demandent s'il y aura une 4e campagne et se demandent même si tout ceci vaut quelque chose, et si la question va être décidée un jour.

Enfin, M. Bourgeois a indiqué qu'il retenait 3 choses importantes de cette expérience:

1e La solidarité entre francophone du pays: c'était la première fois que les francophones des diverses provinces hors Québec se réunissaient pour travailler sur un projet commun. Nous sommes un million de francophones et nous réalisons qu'il faut s'aider entre nous autres;

2e La proportion de population francophone est exactement la même: 6%. La situation est presque semblable en Saskatchewan et en Alberta qu'au Manitoba et elles pourraient être les prochaines à lutter pour devenir bilingues, suivies de l'Ontario et de peut-être l'Ile-du-Prince-Edouard. M. Bourgeois admet que nous ne serons jamais bilingues à 50-50 mais que nous ne demandons que la proportion de bilinguisme qui est juste envers la proportion de francophones;

3e Les relations entre anglophones et francophones qui sont semblables. L'assimilation est forte et des Anglais réalisent que si les Français disparaissent, une richesse sera perdue. Il y a toujours des anti-français et il faudra se battre pour le français et on va se fatiguer.

Réunion semi-annuelle du CARE

Plusieurs idées de projets

Par J.B.

Peu de personnes présentes mais plusieurs idées, voilà ce qui a caractérisé la réunion semi-annuelle du Comité des Acadiens de la Région Evangéline (CARE) tenue le mercredi 2 novembre au Centre Vanier de Wellington.

Etant en train de préparer son plan d'action pour les 5 prochaines années, CARE a organisé cette réunion semi-annuelle afin que les gens puissent apporter leurs idées de projets et d'activités qu'il voudraient que le CARE organiserait. Seulement une douzaine de personnes ont assisté à la réunion et ils ont formulé les suggestion suivantes:

-continuer les cours de français pour adultes;

-offrir des sessions de formation et des session de formation et de discussion ouvertes au public pour assurer la relève;

-essayer d'organiser quelque chose pour les jeunes adultes et ceux-sortis de l'école;

-approcher le comité des fêtes de 1984 pour voir ce qui se passe et s'impliquer pour promouvoir le drapeau acadien;

-organiser des concours pour les jeunes d'ici aux fêtes de 1984;

-tenter de faire des projets et des activités pour développer la fierté acadienne.

Selon Mme Yvette Arsenault, présidente du CARE, ces idées seront maintenant étudiées par le conseil d'administration du CARE qui verra à formuler un plan d'action.

LA RECETTE DU COLONEL SANDERS
Poulet Frit à la Kentucky
Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"
Charlottetown, Summerside, Bunbury, Montague, Souris

mes amis, mon jardin

N° 2

Santé et Bien-être social Canada — Health and Welfare Canada — Canada

L'histoire qui est racontée ci-dessous est tirée de ***Mes amis, mon jardin****, un livre de contes canadien qui relate les aventures de personnages-légumes. Au cours des prochains mois seront publiées 19 courtes histoires illustrées.*

Ces contes ne visent pas seulement à amuser les enfants. Il s'agit en fait de petites fables contemporaines destinées à stimuler le dialogue parents-enfants.

L'arrivée de Champignon

". . . un jardin où les habitants filent le parfait bonheur pour toujours," dit Champignon.

Colorie l'image.

L'histoire d'aujourd'hui nous raconte comment une grande personne d'allure étrange offre un cadeau aux jeunes personnages.

Tout le monde se tait pour ne pas se faire prendre par les grandes personnes.

Les jeunes aiment les visites de Champignon. Il raconte toujours des histoires étranges et mystérieuses. Cette fois, Champignon a promis de leur parler d'une potion magique et d'un merveilleux jardin où tout le monde est heureux et tout le monde se sent bien.

Tout à coup, Champignon est là, près du trou dans la clôture: il ne dit rien; il les regarde un à un, puis s'assoit devant eux et commence son histoire.

"Il était une fois, dit Champignon, un jardin où tout allait mal et où les gens n'étaient pas très heureux. Un jour, ils demandèrent à un Champignon de les aider. Il leur donna une potion magique et tout changea.

—Comment cela a-t-il changé? demande Maïs.

—Eh bien, répond Champignon, en prenant la potion magique, les gens se sentaient mieux et oubliaient leurs problèmes.

Ils avaient l'humeur ensoleillée même lorsqu'il pleuvait; c'était comme si les bonbons poussaient dans les arbres et la limonade coulait dans le ruisseau.

—Et après, qu'est-il arrivé? demande Tomate.

—Depuis ce temps, les habitants du jardin filent le parfait bonheur pour toujours, dit Champignon.

—Je ne te crois pas, dit Carotte; ce n'est qu'une histoire.

—J'ai la potion magique ici dans mon sac, dit Champignon, pourquoi ne l'essaies-tu pas?

—Silence! dit Radis, quelqu'un vient."

À ces mots, Champignon disparaît et monsieur Chou-Fleur arrive.

"Que se passe-t-il ici? demande monsieur Chou-Fleur.

—Ah, rien, dit innocemment Radis, nous partions.

—Encore des mauvais coups, je suppose", dit monsieur Chou-Fleur en continuant sa route.

Radis attend que monsieur Chou-Fleur soit bien parti et dit:

"Que pensez-vous de l'histoire de Champignon?

—Je trouve ça niais, dit Tomate. Viens Betterave, allons jouer.

—Moi, dit Carotte, je n'ai pas besoin de potion magique; je suis toujours heureux sans ça. Mais déjà en le disant, Carotte n'est plus tout à fait certain d'être toujours heureux.

—Moi, je trouve que c'est une bonne histoire, dit Bruxelles; imaginez: filer le parfait bonheur pour toujours.

Maïs a tout écouté et dit:

—Ce n'est jamais si facile, Bruxelles; ce n'est jamais si facile de filer le parfait bonheur.

—Tu as raison," dit Bruxelles; mais il n'est pas certain d'avoir tout compris.

Mes amis, mon jardin*, un livre de contes de 132 pages en couleurs, réalisé en collaboration avec les commissions fondations provinciales qui s'intéressent aux problèmes de toxicomanie, est publié par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.*

On peut se le procurer, au coût de 4.50 $, dans les librairies locales ou en envoyant un chèque ou mandat-poste fait à l'ordre du Receveur général du Canada, à l'adresse suivante: Centre d'édition du Gouvernement du Canada, Hull (Québec), K1A 0S9.

Dans le cadre de ce programme, un guide pour la famille, portant sur les habitudes de vie et d'éducation préventive face à la drogue, a été préparé. Ce guide contient des résumés d'histoires, des images à colorier, des idées d'activités et de discussions à la maison. Il peut être obtenu gratuitement en écrivant à: ***Mes amis, mon jardin****, C.P. 8888, Ottawa (Ontario), K1G 3J2.*

*Also available in English under the title "****The Hole in the Fence****".*

Qu'est-ce qui se passe à l'Ecole Evangéline

Bonjour,

Bienvenue à une autre édition de "Qu'est-ce qui se passe à l'Ecole Evangéline".

Samedi le 5 novembre, au tournoi provincial de ballon-volant Sénior A pour les filles Evangéline a joué contre Morell pour le championnat et a gagné 3 parties contre 1. Félicitations! On aimerait remercier Roland et Marcel Gallant qui ont agi comme statisciens lors du tournoi.

Les ventes de pâtisserie qui ont eu lieu vendredi et samedi les 28 et 29 octobre ont été un bon succès. On aimerait remercier tous ceux qui ont acheté de la pâtisserie.

Les élèves de la 11e et 12e année ont passé mercredi, le 2 novembre à l'Ecole Three Oaks. Ceci était une journée de carrières qui permet aux élèves d'obtenir plus d'information sur diverses carrières.

Aurevoir et à la semaine prochaine

Stella Arsenault

mots cachés

7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	S	N	O	I	T	C	A	S	N	A	R	T	G	E
2	E	R	I	A	T	C	E	S	E	R	B	R	A	E	G
3	T	E	S	T	N	E	M	E	T	I	A	R	T	R	U
4	O	L	I	S	N	O	R	T	A	P	S	N	I	P	A
5	N	O	I	T	A	C	I	F	I	R	E	V	U	A	S
6	S	E	L	L	I	E	V	R	E	M	O	R	T	E	L
7	A	L	R	A	L	S	A	G	E	S	S	E	L	L	E
8	U	E	E	V	E	E	O	G	T	R	O	I	S	N	E
9	V	C	T	O	S	M	A	R	O	D	T	E	E	E	R
10	A	T	I	I	E	M	M	A	N	U	E	L	C	R	U
11	G	I	O	R	M	A	R	V	O	I	R	E	A	T	T
12	E	O	R	O	R	G	S	E	R	I	O	M	R	A	I
13	S	N	D	E	A	R	E	N	R	E	T	L	A	P	O
14	P	E	R	S	E	V	E	R	E	R	E	C	O	N	R
15	D	E	N	E	N	A	G	E	M	E	N	T	N	E	D

Ailes
aire
alterner
âpre
arbres
armes
armoires

Dédommagement
déménagement
dent
droite
droiture

Election

Gammes
gourmand
grave

Lavoir

Manuel
merveilles
mortel

Noce
noter

Part
pâtre
patrons
persévérer
pins

Race

Sagesse
sauge

sauvage
sauver
sectaire
sauver
selle
silo

Test
traitements
transactions
trois

Utiles

Vérifiv

Vérification
voire*

Réponse du no: GRONDER

CONCOURS DES JEUNES

Concours des jeunes: bien lire les questions, chercher les réponses dans le journal et les inscrire dans les espaces prévus à cette fin. Découper le questionnaire et le faire parvenir à: Concours des Jeunes, La Voix Acadienne, C.P. 1420, 340 rue Court, Summerside, I.-P.-E. C1N 4K2 avant le mercredi midi suivant la parution du journal. La première série de bonnes réponses tirée lors du pigeage méritera à son auteur un prix de **CINQ DOLLARS.**

Combien de résidents du Summerset Manor, sont des Acadiens? _____

Selon Mme Laurida Arsenault, le jeu est-il important pour l'enfant de 5 ans? ____

_____

Combien d'enfants ont M. et Mme Joseph Gallant? _____

Qui fera l'évaluation du système scolaire de l'I.-P.-E.? _____

Où aura lieu l'échange national sur les études canadiennes, en 1984? _____

_____

Nom _____

Adresse _____

_____

Commandité par

Caisse Populaire Evangéline
Jeunesse Acadienne

Tiré par Gisèle Boulay-Dimmchen

Gagné par Gilles Bernard, St. Philippe

Le Jackpot qui grossit et grossit jusqu'à ce qu'il soit gagné!

Choisissez vous-même les 6 numéros de ce jeu à 1$ seulement

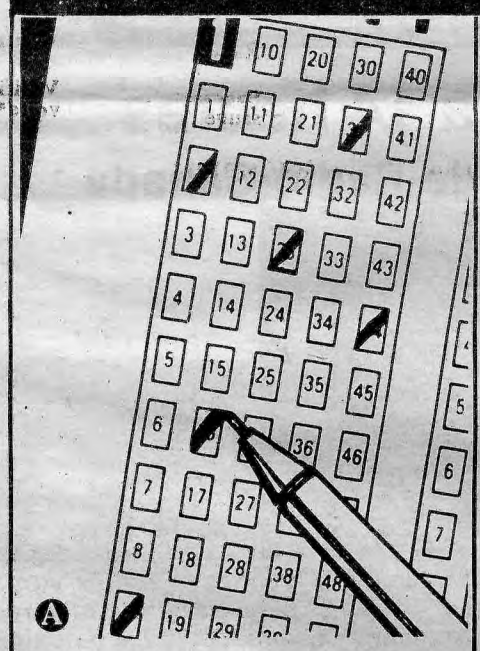

A

Prenez simplement une feuille d'inscription gratuite Lotto 6/49. Au kiosque ou à la maison, marquez 6 carreaux numérotés de 1 à 49.

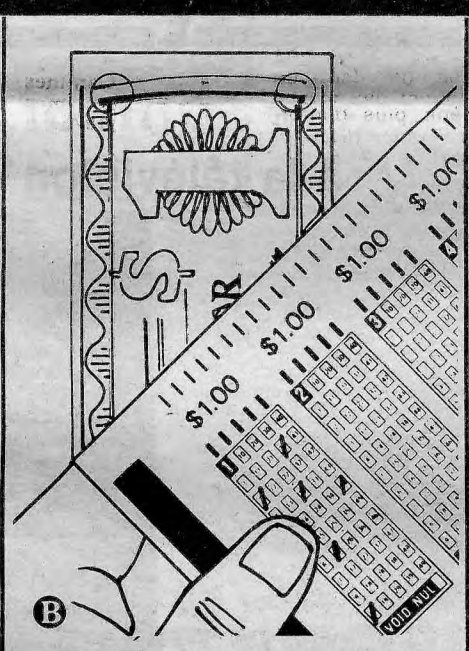

B

Présentez cette feuille d'inscription à votre détaillant 6/49, avec un dollar pour chaque tableau que vous voulez jouer.

C

Il vous remettra alors votre billet officiel de Lotto 6/49 portant vos six numéros.

Vous pouvez regarder le tirage 6/49 à l'émission Wide World of Sports, sur le réseau CTV, le samedi à 18h50 ou vérifier dans les quotidiens du lundi ou du mardi.

Jouez à la Lotto 6/49 chez votre détaillant

ALBERTON
Jerry's Grocery - rue Main

CHARLOTTETOWN
Belvedere Store - 143 rue St. Peter's
Big B Variety - Centre commercial Charlottetown Mall
Books N' Things - Centre commercial Ellis Brothers Mall
Cut Rite Meat Market I.G.A. - Route Trans-canadienne
Five Star Variety - Kiosque de la loterie - Centre commercial Confederation Court
Island Jewellers Ltd. - K-Mart Plaza
The Jewel Box - Centre commercial Charlottetown Mall
Ken's Corner - 230 rue Euston
Parkdale Pharmacy 1981 Ltd. - 41 rue St. Peter's
Quik Pik - 150 avenue Belvedere
Quik Pik - 421 avenue University
Royalty Jewellers - Centre commercial Royalty Mall
Tweel's Gift Shop - 56 avenue University

RUSTICO NORD
Caisse populaire Stella Maris - rue Main

O'LEARY
O'Leary Pharmacy Ltd. - rue Main

ST.-LOUIS
F. J. Shea & Son Ltd. - rue Main

SOURIS
Larter's Drug Mart - 88 rue Main
MacPhee's I.G.A. - rue Main

SUMMERSIDE
Ann's Place - 309 rue Water
Chudley's Book Store - Centre commercial Summerside Mall
J & I. Variety - Centre commercial County Fair Mall
Mac's News & Novelties - Centre commercial Waterfront Mall
P & T Candies 1978 Ltd. - Centre commercial Waterfront Mall
Waugh's Quik Mart - 648 est, rue Water

TIGNISH
Matthews-Little Grocery - 291 rue Church
Olive's Quik Mart - 213 rue Phillip

TYNE VALLEY
Tyne Valley Drug Mart

WELLINGTON
Evangeline Credit Union

Loto Atlantique

(Suite de la page 1)

Mme Boyle ...

présenter et de venir en aide aux femmes battues.

Il recommande également des changements législatifs:
1) la loi du divorce, puisque, comme on le sait, les femmes séparées ou divorcées ont beaucoup de difficultés à percevoir les pensions alimentaires;
2) les conditions de résidence relatives à l'accès aux services sociaux et,
3) le régime fiscal.

Le travail des femmes au foyer n'est pas reconnu à sa juste valeur économique et la repartition des rôles dans la famille ne joue généralement pas en leur faveur. Il y a donc beaucoup à faire sur ce plan et il faut faire vite.

Mme Boyle aborda également le drame des enfants maltraités, elle souligna que ce sont en général des parents ou une personne proche de l'enfant qui lui font subir les sévices. Elle fit remarquer que la loi oblige actuellement toute personne qui se rend compte des mauvais traîtements infligés à un enfant, à rapporter ce fait à la police.

Elle nota qu'il y a des causes profondes à toute cette violence dans les foyers et qu'il faut à tout prix que la société change son *point de vue de "famille-affaire privée"* qui nous rend tous complices du malheur de milliers de nos concitoyens.

JEUNES SPORTIFS, ATTENTION À VOS OS

(SHS) L'enfant est plus vulnérable que l'adulte aux blessures résultant d'un entraînement trop intensif, parce que ses os sont en croissance et ses cartilages, faibles. Voilà pourquoi, estiment plusieurs spécialistes, il faut être prudent dans l'entraînement des enfants et des adolescents. Près du tiers de toutes les blessures causées par le sport surviennent à des enfants entre 5 et 14 ans. Pour Arthur Pappas, directeur du département d'orthopédie à l'Université du Massachussetts, les sports de collision, comme le football et le hockey, sont particulièrement dangereux pour les jeunes de 10 à 16 ans. Il y a vingt ans, dit-il, les jeunes pratiquaient le sport de la saison; aujourd'hui, ils se spécialisent dans un sport ou deux, ce qui demande des efforts continuels aux mêmes muscles et aux mêmes os.

Ballon-volant Sénior A

L'Ecole Evangéline remporte un 3e championnat provincial d'affilée

L'équipe féminine de ballon-volant de l'Ecole Evangéline a vaincu celle de Morell 3 parties à 1 et a remporté le championnat provincial de volleyball féminin, sénior A lors du tournoi provincial disputé au Centre d'Education Evangéline le samedi 5 novembre.

Ayant perdu la première partie 15 à 11, dû en grande partie à la nervosité qui a entraîné le manque de jeu d'équipe, l'équipe de l'Ecole Evangéline s'est resaisie pour remporter les 3 prochaines parties par les pointages de 15 à 11, 15 à 5 et 15 à 10 raflant ainsi les honneurs de cette série finale au meilleur de 5 parties.

L'Ecole Evangéline a accédé à la finale en disposant de l'Ecole de Souris par les pointages de 15 à 9 et 15 à 7 lors de la première partie jouée le matin. L'équipe de Morell, pour sa part, avait surclassé l'équipe de Westisle par des pointages de 16 à 14 et 15 à 2.

L'Ecole Evangéline s'est ainsi méritée un 3e championnat provincial d'affilée et un 4e championnat provincial au cours des dernières 5 années.

A la conclusion de la partie, c'était une véritable fête chez les membres de l'équipe Evangéline alors que celles-ci se rejouissaient du triomphe.

M. Louis Arsenault, instructeur de l'équipe, a indiqué que l'équipe a bien joué, comme on peut le constater. Il a indiqué que la tension était forte car il y a toujours beaucoup d'énervement lors d'un tel tournoi où tout est au jeu.

M. Arsenault a indiqué que la compétition a été plus forte que l'équipe ne s'attendait car les 4 équipes étaient vraiment prêtes à jouer. L'instructeur a ajouté que les points forts de son équipe étaient le jeu d'équipe et le jeu défensif.

Enfin, M. Arsenault a déclaré que l'équipe Evangéline comptait plusieurs nouveaux visages cette année. En effet, il y avait 5 nouvelles joueuses, soit Odette Arsenault, Yvette Gallant, Monique Bernard, Sheila Bernard et Caroline Arsenault, alors que 6 membres de l'équipe de l'an dernier étaient de retour, soit Marcia Arsenault, Marcia Gallant, Paulette Richard, Yvonne Richard, Karen O'Brien et Maria Arsenault.

En terminant, mentionnons que l'équipe de Souris a remporté la finale consolation en disposant de l'équipe de Westisle par des pointages de 15 à 9 et 16 à 14.

Ligue de Hockey Mineur de St-Edouard

Par Wilmer Blanchard

ST-EDOUARD- L'Association de hockey mineur de St-Edouard entreprend sa cinquième année d'opération. l'Association dessert la région de l'Ecole St-Louis, soit les centres St-Louis, St-Edouard et Miminegash.

L'Aréna Centennial de Tignish met ses facilités à la disposition de l'Association et ce, à un taux raisonnable. Cependant, en raison des petits nombres des participants et des occasions pour réaliser des sommes d'argent pour louer l'Aréna les jeunes doivent payer un prix d'inscription plus élevé que celui de l'an dernier. Malgré cela, et grâce à la générosité des bienfaiteurs et des solliciteurs de fonds, le Comité a réussi à maintenir les prix à des montants abordables.

Pour l'année 1983-84 le Comité est composé de: Reg Pendergast, président; Mme Jo-Anne MacLeod, vice-présidente; Nellie Chiasson, secrétaire-trésorière; et des directeurs: Billy Bernard, Rita Doucette, Dorothy Doucette et Emile Doucette. Le Comité invite la participation et l'encouragement de tous les parents.

Au cours des années, des jeunes de cette ligue ont pu jouer ensuite pour des équipes telles que celle de l'Ecole secondaire Westisle, etc. Cette année, il y aura lieu de former une équipe Midget qui pourra participer à la ligue Midget-Juvénille. Aussi, il y aurait possibilité d'organiser une équipe pour les filles si le nombre d'intéressées est suffisante.

Les entraîneurs pour cette saison sont: division Midget - Billy Gallant; division Bantam - Doug Doucette; division Pee-Wee - Sonny Wedge; division Atomes - Dale Hustler; division Novices - Reg Gaudet et Colin Arsenault.

Carrières

Commandez votre guide de carrières gratuit de 120 pages; vous vous entrainerez chez vous choix de 205 métiers, à temps plein ou partiel, bien payés. Granton Institute, 265A, rue Adelaide-ouest. ; Toronto, Ont. Tel: 416-977-3929.

Ligue Acadienne des quilles

Equipes	Points
Les Dépâteux	21
Les Barachois	18
Les Pac-Maniens	18
Les Restants	17
Les Pierre-à-Feu	16
Les Fiches-à-Lin	12
Les Six-sandwichs	8
Les Toutes Gelées	2

Plus haut simple (femmes): Léona Arsenault-215. Plus haut triple (femmes): Roma Gallant-592. Plus haut simple (hommes): Daniel Bourgeois-268. Plus haut triple (hommes): Daniel Bourgeois-628.

Pour la saisons

(Chez les Femmes)

Plus haut simple: Jeannita Bernard-284. Plus haut simple: Yvette Arsenault-262. Plus haut triple: Jeannita Bernard-656. Plus haut triple: Louise Gallant-626. Plus haute moyenne: Jeannita Bernard-192. Plus haute moyenne: Claudette Gallant-175.

(Chez les Hommes)

Plus haut simple: Claude Gallant-312. Plus haut simple: Léonce Arsenault-298. Plus haut triple: Marcel Bernard-686. Plus haute moyenne: Claude Gallant-205. Plus haute moyenne: Marcel Bernard-194.

Horaire pour le 11 nov. 1983

Allées 1 & 2 Les Toutes Gelées VS Les Restants
Allées 3 & 4 Les Dépâteux VS Les Barachois
Allées 5 & 6 Les Six Sandwichs VS Les Pierre-a-Feu
Allées 7 & 8 Les Pac-Maniens VS Les Fiches-a-Lin

Sport-mag

le samedi à 14 heures

à la télévision de Radio-Canada

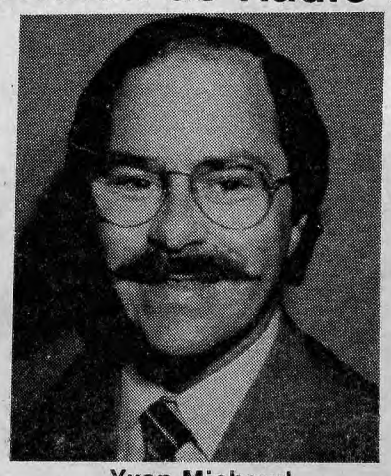

Yvon Michaud
animateur

Un magazine de nouvelles du sport de chez-nous, dans les provinces de l'Atlantique ...

- reportages
- résultats de joutes
- chroniques
- rencontres avec nos athlètes

Une réalisation de Jeannita Richard

CBAFT
Radio-Canada Atlantique

Vous méritez ce qu'il y a de mieux
Radio Canada

Parlons de sport

Par Jean Belliveau

L'équipe de filles de l'Ecole Régionale Evangéline a remporté le championnat provincial de volleyball sénior A pour la 3e année consécutive et la 4e fois pendant les derniers 5 ans. En parlant avec l'instructeur Louis Arsenault, celui-ci a indiqué qu'encore cette année, le point fort de l'équipe était le jeu d'équipe. De plus, il a indiqué que l'équipe comptait 3 joueuses qui possèdent un très bon service, soient Yvonne Richard, Maria Arsenault et Marcia Arsenault. De plus, d'autres ajoutent aussi une excellente performance au service, comme Karen O'Brien dont les services ont permis à l'équipe de compter plusieurs points pendant la finale, ce qui ne fait que rendre l'équipe plus forte. L'équipe était aussi très forte à la défensive. Même si c'était le 3e championnat d'affilée, il était apparent que les filles jouaient avec tout leur coeur et étaient très heureuses, même émues, de remporter ce championnat une autre fois ... Le tournoi provincial, qui avait lieu à l'Ecole Evangéline, s'est très bien déroulé et plusieurs personnes se sont rendues surveiller les parties. Les belles affiches de bienvenue, confectionnées par Ann Gallant, décoraient bien le gymnase et y créaient une atmosphère spéciale.

Les activités de la Ligue Communautaire débuteront dimanche prochain, soit le 13 novembre, alors que l'équipe de Tyne Valley affrontera celle des Cougars (anciennement les Hawks) au Centre de Récréation Evangéline à 2h15. Les équipes tiennent des pratiques depuis quelques semaines et les instructeurs devraient couper les joueurs cette semaine... Les 2 équipes de la Région Evangéline ont de nouveaux parrains ("sponsors") cette année. En effet, les Flyers sont parrainnés par Wayne Brown alors que Maddix Construction parraine les Hawks qui seront maintenant connus comme les Cougars de Maddix Construction.

La saison de la Ligue Canadienne de Football tire à sa fin alors que les équipes qui participeront aux demi-finales ont été déterminées en fin de semaine. Les Tiger Cats de Hamilton, grâce à un match nul de 21 à 21 face aux Concordes de Montréal. ont dépassé ceux-ci au classement et affronteront les Rough Riders d'Ottawa dans la demi-finale de l'Est. Dans l'Ouest, les Roughrides de la Saskatchewan ont vaincu les Stampeders de Calgary 27 à 23 permettant ainsi aux Eskimos d'Edmonton d'avancer en demi-finale de l'Ouest contre les Blue Bombers de Winnipeg.

Le Club de patinage artistique Evangéline a adopté un nouveau programme pour cette année, soit le programme "Can figure skate" et "Can skate". Ce programme répondra aux besoins des patineurs qui veulent faire compétition en plus d'accommoder les jeunes qui veulent patiner comme loisir. Cette 2e catégorie n'était pas incluse dans l'ancien programme. Le Club s'attend à avoir une soixantaine de membres, tout comme l'an dernier. Les activités du Club débutent ce lundi 7 novembre ... Le Club tiendra une vente d'artisanat et de pâtisserie au centre d'achat Waterfront le vendredi 2 décembre.

L'enseignement du français à l'Unité No. 1

Suite 2e partie

TIGNISH- Dans le numéro précédent de La Voix Acadienne, nous avons fait l'exposé des programmes en marche présentement dans l'Unité No 1. Aujourd'hui, nous traitons de quelques difficultés sérieuses auxquelles sont exposés et les professeurs, et les élèves.

Problèmes à résoudre:

Certes, un des problèmes majeurs qui se présentent est celui des divers niveaux d'apprentissage de la langue qui existent dans une même salle de classe . Ce problème est d'autant plus évident chez les jeunes de la région Tignish-Palmer Road. En effet, plusieurs jeunes Acadiens de cette région jouissent déjà de capacités supérieures en ce qui concerne la compréhension et l'expression. Ils peuvent comprendre et se faire comprendre, et c'est parce que leurs parents se servent encore de la langue française comme moyen de communication au foyer. Par contre, leurs confrères de classe anglophones sont subitement exposés à l'usage d'une langue seconde et éprouvent beaucoup plus de difficulté à comprendre et à s'exprimer en français. Une telle situation au sein d'une même classe ne peut que ralentir l'apprentissage chez les deux groupes.

Faisons le point:

Comme nous prévoyons immédiatement

Comme nous prévoyons immédiatement des questions que se poseront les lecteurs en ce qui concerne la qualité du français parlé par les Acadiens, il faut faire la lumière sur cette situation.

En effet, on entend très souvent des remarques telles: "Les Acadiens parlent un **dialect** ou un **patois** quelconques". A ce sujet, nous nous empressons de dire que la grande majorité des gens qui expriment cette opinion ne parlent guère en connaissance de cause et feraient piètre figure si on les mettait à l'essai en cette matière. Toutefois, se rendant à l'évidence, on constate que les Acadiens, en général, utilisent le français tel qu'il fut parlé autrefois en France, c'est-à-dire, avant la fondation de l'Académie Française, institution qui a porté beaucoup de changements à la langue à partir de la fin du 16e siècle. Comme l'influence de l'Académie ne s'était pas encore rendue en Acadie avant la prise de cette dernière par l'Angleterre, il ne faut pas s'étonner si les descendants des premiers Acadiens parlent le "Vieux français", même de nos jours. D'ailleurs, dans son immense oeuvre littéraire en deux volumes (Les Parlers d'Acadie), et couronné par l'Académie Française elle-même, Geneviève Massignon laisse entendre que: "Les Acadiens ont autant le droit de parler le vieux français que les Parisiens ont le droit de s'exprimer en un français affecté et souvent artificiel."

Pour illustrer ce point, nous présentons sur cette page un extrait de "The Acadians of Prince Edward Island 1720-1964", par J.-Henri Blanchard, page 137.

Nous reviendrons sur cette question un peu plus loin.

Les anglicismes:

Il faut souligner que, même si les Acadiens peuvent se servir de beaucoup de mots et d'expressions devenus, ou sur le point de tomber en désuétude ou hors usage, il y a beaucoup trop d'anglicismes qui se sont glissés dans le langage parlé. Aussi, ceci s'explique par l'absence quasi complète le contact entre les Acadiens et le reste du monde francophone, surtout depuis l'introduction de tant

* Extrait

Ci-suit une courte liste de mots encore employés par les Acadiens, mais non pas seulement par les Acadiens, car, aujourd'hui même, on s'en sert aussi dans plusieurs départements ou régions en France.

En Acadie	En France	Français international
abouetter (un croc)	*abouéter (croc) (St-Malo, Aunis)*	*amorcer, appâter (hameçon)*
basir	*bazir (La Rochelle)*	*disparaître*
beu	*beu (Poitou)*	*boeuf*
esclopé	*esclopé (Saintonge)*	*estropié*
fret	*fret, fret (Touraine)*	*froid*
métiver	*mestive (Anjou)*	*moisonner, récolter*
gréer	*greyer (Bretagne)*	*dresser, mettre (table)*
paré	*paré (Normandie)*	*prêt*
nique	*nic (Normandie)*	*nid*
trâlée	*trâlée (Poitou)*	*beaucoup, foule, grand nombre*

* Extrait de "The Acadians of Prince Edward Island 1720-1964, J.-Henri Blanchard, P. 137.

Extrait

A cela, nous ajoutons que les Acadiens n'ont point à rougir de la langue qu'ils parlent. Au contraire, la conservation de mots et de structures, souvent beaucoup plus pittoresques et riches que les termes et expressions modernes, constitue une partie importante de la culture acadienne que nous ont leguée les ancêtres et il ne faut point les voir disparaître. de mots et d'expressions techniques à partir du début de ce siècle. Par exemple, M. Gallant se rendra au poste d'essence pour "faire changer un tire" (pneu), ou encore pour "faire remplacer son windshield-wiper" (essuie-glace). Remarquez bien, les structures sont correctes. Il s'agit d'augmenter le vocabulaire, tâche difficile mais non impossible. La semaine prochaine: SOLUTIONS POSSIBLES!

Nous vous rénumérons pour étudier à l'université.

Le programme de formation (pour officiers de la Force régulière) est ouvert aux hommes et aux femmes qui savent ce qu'ils veulent de la vie. Si vous avez de la discipline personnelle et des qualités de chef ... si vous n'avez pas peur de travailler il y a pour vous un avenir dans les Forces armées canadiennes.

Le PFOFR vous permet d'accéder à un diplôme en génie, en science, en art ou en administration décerné par un collège militaire canadien ou par l'université canadienne reconnue de votre choix. Nous subventionnons vos études, vous rémunérons pendant que vous les faites et nous vous assurons ensuite un emploi. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le centre local de recrutement des Forces canadiennes. Vous en trouverez le numéro dans les Pages Jaunes à la rubrique "Recrutement". Appelez-nous à frais virés. Vous pouvez aussi remplir le coupon ci-dessous et nous le retourner.

Imbattable... la vie dans les forces.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements sur le Programme de formation (pour officiers de la Force régulière).

Nom _____

Adresse _____

_____

Province _____ Code postal _____

Téléphone _____

À ADRESSER AU CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Confederation Court Mall, Charlottetown, P.E.I., C1A 1N2

Un bon succès

Les élèves de la 6e année d'immersion française à l'école Elmstreet, parcouraient samedi après-midi, quelques 6 km entre leur école et l'école Greenfield, à St. Eleanors et retour, en compagnie de leur professeur, Mme Margaret Arsenault et de plusieurs parents.

Les élèves avaient demandé des souscriptions de la part de nombreux commanditaires pour défrayer une partie du coût de leur voyage à Québec en mai prochain. Ils ont pu ramasser plus de 1 200$ grâce à cette activité.

de Tignish à Souris...

TIGNISH

Prompt rétablissement à Charlie Pitre, Tignish Shore, qui fait un séjour à l'hôpital de Charlottetown. A son frère John Pitre, St-Félix qui doit entrer à l'hôpital d'Halifax pour des soins médicaux et à Arthur Gaudet, Tighnish, à l'hôpital de Summerside.

Dimanche le 30 octobre, le Père Claude Shea adiministrait le Sacrement de Baptême aux suivants: Sarah Ann Buote, parents: Gérald Buote et Shirley Gavin; Constance Elaine Doucette, parents Leroy et Barbara Doucette; Troy David Thomas, parents David Doucette et Linda Dalton; Robert Cory Hill, parents Robert Hill et Joan Doucette; Francine Beatrice Leclair, parents Ian Leclair et Marlene Gallant; Tanya Rose Perry, parents, Roy Perry et Mona Doucette; Jody Lunn Pitre, parents Norman Pitre et Lorraine Gavin.

Dimanche le 30 octobre, Josie J. Arsenault Skinner's Pond, célébrait son 98ième anniversaire de naissance. Il reçut la visite de beaucoup de parents et amis. Son fils Ernest de Halifax était venu, ainsi qu'une de ses filles, Sylvia et mari. (M. et Mme Joe Arsenault) et un neveu Henri Arsenault, tous 3 de Rumford. Félicitations à M. Arsenault qui est encore très actif et a encore une très bonne mémoire.

Mme Alice Christopher, accompagnée de Mme Mary Desroches fait un voyage à Toronto. Alice va entrer à l'hôpital de Toronto pour des soins médicaux.

Les gagnants au tournoi de cribbage, tenu dimanche le 30 octobre au Centre St-Félix. 1. Wilbert Gaudette et Sextus Perry. 2. Wilbert Hogan et Curt Phee 3. Edward Perry et Fred Doucette. Prix de consolation; Leonard Handrahan et Lloyd Gaudette.

Gagants au tournoi de 45 au Club Ti-Pa le 30 octobre. 1. Cyrus Bernard et Alvin Doucette. 2. Stella Doucette et Freda Bernard. 3. Johnie et Josephine Chaisson. Prix de consolation: Ralph et Alice Martin.

En visite chez Mme Ida Arsenault et Gloria rue Maple est la fille d'Ida, Léona (Mme Victore MacDonald) de Calgary. Léona visite aussi sa tante Eveline Gallant au Maplewood Manor, Alberton.

BLOOMFIELD

M. Wilfred (Charlie) Gallant et son épouse sont venus de Berlin, New Hampshire visiter sa tante Victorine, Mme Fern Blanchard de Cape Wolfe, et sa tante Maggie, Mme Robert P. Arsenault, Howlan. Et pendant qu'ils étaient ici, ils ont visité autres parents et amis aux alentours.

Avant de venir à l'Ile, M. Gallant et son épouse ont visité son frère M. Henri (Charlie) Gallant, son épouse et famille à Halifax.

Nos sympathies sont offertes à la femme et famille de feu Bill Getson de Carleton Lot 6 dont la mort est survenue, suite à un accident à Skinners Pond, où il opérait une pelle mécanique, qui travaillait au quai, le 21 octobre. Il laisse pour porter le deuil sa femme, autrefois Gale MacDonald, deux filles, Terry et Tanny et deux fils Joe et Kevin et un frère Jimmy. Les funérailles eurent lieu à l'église United O'Leary et les restes furent déposés au cimetière Church of Christ, Greenmount.

M. Vincent Doiron, son épouse et fils Randy et sa mère, Mme Angéline Doiron ont passé la fin de semaine visitant sa soeur, Hélène, son époux et famille à Kentville, Nouvelle-Ecosse.

Une vente remue-ménage prit place à la salle paroissiale de l'église St-Antoine de Bloomfield, mercredi le 26 octobre. Il y avait aussi un souper aux fèves et jambon. Un bon nombre ont participé au souper et un bon montant d'argent fut recueilli.

Le Congrès Atlantique Liturgique fut tenu à Charlottetown à la salle de la paroisse Holy Redeemer, vendredi le 28 octobre, samedi le 29 et dimanche le 30 octobre. Les deux appointés par le Conseil de la paroisse pour assiter à ce Congrès furent Mme Jerry Pitre, Fortune Cove et M. Léonard MacCormack d'Oleary. Aussi le chef de la chorale, M. Roger Jeffery, ainsi que Soeur Vivian Trainor et plusieurs membres de la chorale, ont assisté à ce congrès.

M. Pierre Gallant et son épouse de Piusville, ont voyagé à Saint-Jean, N.-B. visiter leur fille Darlene, Mme Michael Arsenault, son époux et petite fille Michelle. Ils ont aussi visité l'oncle de M. Gallant, M. Henri Arsenault qui est patient à l'hôpital à Saint-Jean.

Mme Annie Arsenault de Bloomfield, et sa fille Léone, Mme Allan Gallant de Piusville sont partis pour Hamilton, Ont. visiter son fils et frère M. Georges Arsenault, son épouse et famille. Et pendant là, elles visiteront autres parents et amis aux alentours.

M. et Mme Emmanuel Gallant de Bloomfield ont voyagé à Saint-Jean, N.-B. visiter leur fils Paul, son épouse et famille ainsi que d'autres amis et parents des environs.

Mme Tommy Gallant de Brocton, a passé une semaine à Toronto à visiter ses deux filles Mme Angie Reid et Mme Lloyd Trainor, et ainsi que d'autres parents et amis des alentours.

Mme Joyce Dolan est partie pour Edmonton, Alberta où sa fille Mlle Darla Dolan est employée. Elle va aussi pour chercher de l'emploi.

M. Paul Corcoran et son épouse Dot, sont venus de Charlottetown passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Norbert Corcoran et famille, Piusville, et pendant ici, ils ont visité autres parents et amis aux alentours.

M. Edouard Gallant de Piusville a été transféré à l'hôpital d'Alberton après avoir été patient à l'hôpital Queen Elizabeth, Charlottetown, après avoir subit un opération sur sa jambe.

M. John James Corcoran est aussi patient à l'hôpital d'Alberton. Mme Dorice Gallant est patiente à l'hôpital d'O'Leary. Nous leurs souhaitons tous un prompt rétablissement.

Marie, Mme Norman Vohey, est venue d'Halifax passer trois semaines visitant sa mère, Mme Théophile Gallant et frère Alyre de Piusville. Et pendant ici, elle visitera autres parents et amis aux alentours.

Au jeu de cartes tenu au Centre Communautaire de Duvar, dimanche le 30 octobre, neuf tables et demie étaient en jeu. Les gagnants étaient: 1er prix, M. Wilfred Arsenault, Duvar; 2ième, Mme Robert Gallant, Howlan et 3ième, M. Nelson Gallant, Piusville. Freeze-out: Mme Pierre Gallant et M. Nelson Gallant tous deux de Piusville. Un gâteau fut mis en lotterie, et la gagnante était Mme Alyre Gallant de Duvar.

M. Jerry Pitre, Fortune Cove, M. Elmer Robinson, Woodstock et M. Douglas Ferguson, O'Leary ont récemment assité à un Festival Ecossais au Cap-Breton.

MONT-CARMEL

M. et Mme Charlie Richard de Dieppe sont venus visiter son père M. Augustin Richard de St-Raphaël et autres membres de la famille. Mardi, ils sont allés chez leur garçon à Cornwall et M. et Mme Johnny Richard les ont accompagnés.

Soeur Bertha Richard est venue de Charlottetown visiter sa mère Marie Anne Richard et autres membres de sa famille avant d'aller prendre un cours à Toronto.

Mme Dorothée Arsenault du Cap-Egmont est partie à Toronto voir un médecin pour des traitements pour son dos et aussi elle va passer les mois d'hiver avec ses enfants.

M. et Mme Clair Gallant du Cap-Egmont sont de retour d'un voyage à Toronto.

Félicitation à Cedric et Aldine Gallant de Mont-Carmel à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Ont leur souhaite beaucoup d'années de bonheur et santé.

Claudette Richard de Campbellton est venue visiter ses parents, M. et Mme Cyril Richard de Mont-Carmel pour une fin de semaine.

M. et Mme Cyril Richard et Noëlla de Mont-Carmel sont allés visité leur fils Donald à South Brookfield, N.-E. et ont fait le tour de la Nouvelle-Ecosse pendant la grande fin de semaine.

Mme Maria Richard accompagna Mme Rosé Gallant, Mme Marie Richard et Mme Ella LeClair à Campbellton pendant quelques jours. Elles ont visité Jeannette et Claude et Claudine Blaquière, Jeannette est la fille de Mme Rosé Gallant.

John, fils de M. et Mme Francis O'Halloran du Cap-Egmont, est à l'hôpital de Charlottetown pour une opération.

SUMMERSIDE

Les gagnants à la partie de cartes de dimanche, le 30 octobre, à la Salle Acadienne, sont comme suit: Pour les dames; Mae Gaudet, Stella Arsenault et Clara Cameron égaux, Frances Doyle, Loretta Arsenault. Pour les hommes: Arthur Gaudet, Simon Gallant et Fred Thompson. Le prix de présence fut gagné par Edmund Gaudet. Il y avait 13 tables au jeu.

M. et Mme Pierre Paul Gallant (Sandra) de Cornwall, I.P.E. étaient en visite à Summerside cette semaine. M. Gallant faisait parti du jour de carrières à l'école "Three Oaks".

Mme Edna Wedge et sa soeur Mme Phil LeClair sont revenues d'un voyage de deux semaines à Cincinnati, Ohio et à Columbus, Ohio. A Cincinnati, elles visitèrent leur soeur Melanie, Mme Eli Arsenault, et à Columbus elles visitèrent leur frère Emmanuel Desroches et son épouse Clara.

Dames de l'Institut

Jeudi, le 27 octobre un colloque eut lieu à l'école Hernewood pour les membres des dames de l'Institut . Il y avait une bonne assistance. Mme Geneva King introduisit Mlle Debbie Kelly qui parla "sur les femmes sur le marché de travail".

Mme Doris Worth a ensuite introduit Mme Beatrice Reeves. Mme Reeves a parlé de quand elle est venue à l'Ile de Montréal en 1945, et la seule personne qu'elle connaissait était son mari. Elle a dit qu'elle a joint l'Institut de Cross Road en 1947, et depuis ce temps elle a occupé différentes positions, tous deux provinciales et fédérales. Elle a été de présidente de leur Institut à Présidente pour la province et aussi elle a été appointée au niveau national. Elle a aussi été appointée sur le conseil consultatif sur le statut de la femme. sitions, au niveau, provincial et national. Elle a été de présidente de leur Institut à Présidente pour la province et aussi elle a été appointée au niveau national. Elle a aussi été appointée sur le conseil consultatif sur le statut de la femme. Elle a mentionné avoir aidé aux classe de natation de la Croix Rouge. Elle a parlé de la protection contre les incendie; des cours communautaires qui permettent aux adultes de s'instruire; de l'agriculture; de la vie difficile des fermiers et de leur importance. Elle a traité du sujet de la pornographie et des changements de lois. De divers changements locaux qui peuvent se faire ressentir autour du monde.

Il y eut un colloque avec Mlle Léona MacIsaac, "Tenir nos assemblées sur piste". Elle a mentionné comment faire nos assemblées plus intéressantes et plus informatives. Les sujets comme pourquoi se rencontrer, discussion, les sujets sociaux projets comment ramasser de l'argent, apprendre, éducation et affaires ont été discutés.

Un autre groupe s'est rassemblé avec la G.R.C. sur le sujet "Comment se protéger des attaques violentes".

Mlle Julie Oliver a montré des diapositives montrant des rouets, des soufflets pour une forge, des nattes. Elle a aussi montré des diapositives d'une maison au coin Orwell dont le meuble a été fait en 1895. Un M. Trenaman avait fait le meuble et des horloges. On offrit à Mlle Oliver un cadeau de chandeliers fait par Leavett's d'Alberton.

Dames du sanctuaire

Mercredi le 26 octobre avait lieu la Convention des Dames du Sanctuaire de Mont-Carmel et Baie-Egmont à la salle paroissiale de Mont-Carmel. La soirée débuta à 6 heures avec un souper chaud à la dinde. Le souper était très bon et fut suivi par le sacrement de la Messe célébré par Père Charles Gallant. Il y avait une très belle assistance d'environ 115 dames. La Convention commença avec une prière à Notre Dame du Sacré-coeur. Les rapports de chaque branche pour l'année 1982-1983 furent donnés. Ensuite, le rapport de la Convention de l'année dernière fut présenté. Huit membres de 70 ans et plus ont été présentées avec chacune une belle épinglettes de Sainte Anne. Félécitations à ces 8 dames.

Un comité de résolution de 4 dames fut ensuite nommé. Vers 9 heures, il y eut une intermission pendant laquelle les dames ont observé une minute de silence pour les membres décedées durant l'année '82-'83. Elles ont aussi profité d'un bazar et se sont achetées des billets de lotterie. Les 5 prix de lotterie furent gagnés par: 1e Claudette McNeil du Cap-Egmont 2e Rita Aucoin de Mont-Carmel 3.e Flora Gallant du Cap-Egmont 4. Yvonne Gallant d'Urbainville et 5.e Rita Arsenault de St-Chrysostome.

Après l'intermission, Mme Irène Arsenault présenta notre invitée spéciale, Mme Mélina Gallant qui parla sur l'abus de l'enfant et les différentes manières d'abuser ses enfants. C'était très intéressant.

Les résolutions furent ensuite passées et discutées. Un vote de remerciement fut donné à la présidente Mme Claudia Arsenault et la secrétaire, Mme Aldine Richard, pour avoir présidé une si belle convention. Les dames se sont laissé vers 10h30, très contentes de leur souper et de leur soirée.

Dames catholiques

L'assemblée mensuelle de la ligue des Dames Catholiques, succursale St-Paul, eut lieu mercredi soir le 2 novembre après la messe de sept heures au centre St-Paul. Il y avait une assistance de 38 membres.

Mme Kay Profitt ouvrit la réunion par les prières de coutume. Marguerite Gaudet lut le procès-verbal de la dernière assemblée, Auldine Arsenault lut les correspondances et Elaine Gallant donna le rapport financier.

Tessie Gaudet fit la lecture de l'écriture Sainte. Les suivants donnèrent le rapport des différents comités; Tessie Gaudet, Mary Ratelle, Christin DesRoches, Millie Perry, Bernadette Gallant, Margaret Clow et Claudette Arsenault.

Mme Kay Profitt et Mme Christine DesRoches donnèrent un rapport de leur visite au foyer "Prince County" et encouragèrent les membres de visiter les résidents de ce foyer.

L'assemblée s'ajourna vers neuf heures et demies, après quoi le comité du mois servit un goûter.

Lisons "La Voix Acadienne"

Club Parkview

Les Citoyens âgés du Club Parkview ont tenu leur assemblée mensuelle jeudi après-midi, le 3 novembre.

Il y avait 30 membres présents. Le président, M. Harold McGaugh, ouvrit la réunion par la prière. Mme Mary Richard lut le procès-verbal de la dernière assemblée et Mme Janet Millar donna le rapport financier.

Après une discussion assez longue on décida de tenir le "Party" de Noël le 7 décembre et d'inviter tout les membres d'y assister.

Majorie Colwell et Matilda Richard furent nommées pour vérifier les comptes avant l'assemblée annuelle du mois de janvier 1984, et le comité de mise en candidature fut nommé comme suit: M. Alfred Colwell, Mme Bella Arsenault et Mme Pearl Monkley.

L'assemblée s'ajourna vers trois heures.

60ième anniversaire

M. et Mme Joseph (Chris) et Marie Anne Gallant, de Rustico-sud ont célébré leur soixantième anniversaire de mariage dernièrement.

Une messe fut célébrée par le curé, Rév. Père Preston Hammill, servie par deux petits fils, Kevin et Carl Gallant. Les lectures furent faites par Elaine (Gallant) Doucette et les offrandes portées par deux arrières-petites-filles, Tasha et Marsha Gallant.

Un cadeau de deux chapelets, des petits-enfants fut présenté par Sheila Gallant.

Le choeur dirigé par M. Edouard Blanchard sut rendre la cérémonie très touchante. Maureen MacIntyre chanta des solos accompagnée par Janet Doiron.

La réception prit place au Club d'Age d'Or "Rustico Baie" où une adresse en français fut lue par Carol-Anne Gallant et une en anglais par Roma Gallant. Un joli gâteau, fait et décoré par leur fille Mme Edna GAllant fut servi. La famille leur présenta une jolie horloge genre "arbre généalogique".

Un grand nombre de parents et amis sont venus offrir leurs félicitations et bons souhaits, et tous jouirent d'une très agréable soirée.

La famille consiste de quatre enfants: Angie (Mme James Gallant) et Léo tous deux de Rustico-sud; Edna (Mme John Gallant) de Oyster Bed Bridge et Mme et Mme Evéline Doiron de Rustico-nord. Ils ont dix-sept petits-enfants et dix-neuf arrière-petits-enfants.

M. et Mme Gallant ont bien apprécié la belle fête organisée par leur famille.

Leone Bagnall veut une évaluation du système scolaire

Wendy J. Paquette, native de l'Ile et employée du Conseil des premiers ministres des Maritimes, a été nommée commissaire afin d'effectuer une révision du système scolaire de la province.

En annonçant la nomination de Mlle Paquette, le ministre de l'Education Léone Bagnall a aussi expliqué les termes de référence pour cette révision aus représentants des média présents.

Selon Mme Bagnall, la révision verra à déterminer le degré de satisfaction du public avec le système actuel, et à faire une revue de la structure et de l'organisation du système scolaire afin de voir s'il répond aux besoins de la société de l'Ile. De plus, le rapport remis devra faire des recommandations au ministre sur n'importe quels aspects de l'opération du système d'éducation qui pourraient être changés afin de rendre le système plus sensible aux besoins de la société de l'Ile.

Mme Bagnall a indiqué que les termes de référence sont généraux afin de donner "une flexibilité maximum" à la Commissaire ainsi qu'au ministre pour répondre aux besoins exprimés par la population.

De plus, Mme Bagnall a indiqué qu'elle s'attend à ce que la commissaire mène de nombreuses consultations auprès du public par l'entremise de questionnaire, mémoires, réunions publiques et autres méthodes qu'elle jugera appropriées.

Mme Bagnall a déclaré que la révision ne s'effectue pas à la suite de problèmes spécifiques mais n'est qu'une évaluation. Elle a indiqué que les élèves subissent des évaluations, les professeurs subissent des évaluations et qu'il est tout à fait normal que le systèm lui-même soit évalué.

Mlle Paquette remettra un rapport intérimaire avant le mois d'août 1984 et remettra son rapport final avant le 31 octobre 1984.

Mme Bagnall a indiqué que Mlle Paquette, qui a fait ses études secondaires à Summerside et a obtenu un baccalauréat en Arts et un baccalauréat en éducation de l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard, a été prêtée par le Conseil des premiers ministres des Maritimes pour une période d'un an. Elle a ajouté que Mlle Paquette a été impliquée dans plusieurs projets éducationnels régionaux auprès du Conseil des premiers ministres et, qu'avec sa formation et son expérience, est très qualifiée pour mener cette révision.

Sensible à la population francophone

Mme Bagnall a admis au cours de la conférence de presse qu'elle a peut-être commis une "inadvertance" en n'appointant pas une personne bilingue pour mener l'étude. Cependant, elle a fait remarquer que Mlle Paquette aura un assistant exécutif et que cette personne pourrait être bilingue.

Mme Bagnall et Mlle Paquette ont toutes deux insisté que l'étude serait *sensible à la* communauté francophone de la province.

En terminant, Mme Bagnall a lancé une invitation à tous les gens de s'impliquer dans la révision et de remettre leurs commentaires et points de vue.

Emploi et Immigration Canada

Nouvelle nomination

M. Orville N. Buffie, directeur-général de la région de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Commission d'Emploi et Immigration Canada, a le plaisir d'annoncer la nomination de Mad. Elaine Sobey comme agent chargé du Centre d'Emploi du Canada, sur le campus de Holland College à Charlottetown.

Mad. Sobey reçut son B.A. en sociologie à l'U.-de-l'I.P.E. et a travaillé pendant 3 ans comme conseillère avec le Centre d'entrainement professionnel, avant de se joindre à la Commission en 1977 comme conseillère-assistante en emploi. Depuis ce temps Mad. Sobey a travaillé comme agent d'emploi et d'assurance et comme superviseur aux services personnels et assistés, au Centre d'emploi du Canada à Charlottetown.

Comme agent chargé du bureau sur le campus, Mad. Sobey aidera les étudiants qui termineront leurs cours à Holland College, à se trouver un emploi. Elle recrutera également à travers le Canada, des employeurs, qui viendraient à Holland College, faire des entrevues avec les étudiants, en vue de les employer.

Mad. Sobey offrira un service itinérant dans les cinq autres centres de Holland College à travers l'Ile.

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Canada

John Roberts, ministre

Avis public

La loi sur les taxes de revenus (ventes)

Selon la section 4 de cette loi tout consommateur doit payer des taxes à raison de 10 pour cent de la valeur raisonnable des biens taxables consommés dans cette province.

Si les biens sont amenés dans la province ou sont reçus de toute autre manière par un acheteur, pour son usage personnel, sans que la taxe, de vente de l'Ile-du-Prince-Edouard ait été payée, l'acheteur est tenu de compléter un formulaire de "paiement volontaire", d'y attacher une copie des factures et de faire parvenir le tout accompagné du versement payable au ministre des Finances, au:

Ministère des Finances
Division des revenus
C.P. 1330
Charlottetown, I.-P.-E.
C1A 7N1

Pour information supplémentaire et formulaires, prière de s'adresser à la division du revenu.

Ministère des Finances et du Tourisme

Assemblée annuelle de la fiducie Ellsworth

Par W. Blanchard

TIGNISH— Quelque 20 personnes ont assisté à l'assemblée annuelle du "Trust Gloria et Cheryle Ellsworth" qui eut lieu à l'Ecole Merritt E. Callaghan le mercredi soir, 2 novembre.

La discussion a porté surtout sur des moyens à prendre pour augmenter le fonds au cours de la prochaine année. Les membres ont suggéré plusieurs activités qui pourraient rapporter des revenus pour ajouter au fonds présentement établi.

M. Walter A. MacEwan, avocat de Summerside et conseiller juridique, a de nouveau offert ses services auprès de l'organisation.

Sur la photo, on voit les membres du Comité responsable de la fiducie. Assis, de g. à d.: Marjorie Jeffrey, vice-présidente; Marguerita Richard, secrétaire-trésorière; et Clifford Bernard, président. Debout: les directeurs, Sylvère Chiasson et Marie Doyle.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis

Etagement des services de télévision par cable et service universel de télévision payante: dans l'avis public CRTC 1982-65 du 7 juillet 1982, le Conseil a invité les parties intéressées à formuler des observations sur l'étagement des services de télévision par câble et le service universel de télévision payante. Dans l'avis, le Conseil déclarait qu'il était intéressé à obtenir des points de vue sur la composition et la taille du volet de base, la composition des volets discrétionnaires, la distribution de nouveaux services canadiens, la réglementation des tarifs, la contribution de l'industrie de la télévision par câble au financement et à la distribution d'émissions canadiennes et d'autres questions ayant trait à l'évolution future de la câblodistribution dans l'ensemble du milieu des communications au Canada.

Etagement des services de télévision par câble. a) Objectifs: Les entreprises de télévision par câble font partie intégrante du système de la radiodiffusion canadienne. Elles jouent un rôle fondamental pour ce qui est d'atteindre les objectifs de la politique de la radiodiffusion pour le Canada, qui est exposée à l'article 3 de la Loi sur la radiodiffusion. Leur capacité de dispenser des services et d'en tirer des revenus leur permet de rehausser la présence d'émissions canadiennes au sein du système de la radiodiffusion canadienne, d'augmenter le nombre et la gamme de services offerts aux Canadiens et de contribuer au financement des émissions canadiennes. Le Conseil est conscient que l'étagement survient dans une période difficile où de plus en plus de services d'émissions sont offerts de sources tant autorisées que non autorisées. L'existence d'une forte présence canadienne dans ce nouveau milieu très concurrentiel exigera que l'on permette aux nouveaux services canadiens de se doter des outils nécessaires afin de pouvoir intéresser de nouveaux téléspectateurs. A la lumière de l'évolution rapide du milieu économique et technique, le Conseil a tenté de dresser un cadre de réglementation souple et libre de toute entrave, sauf celles qui sont essentielles. De cette façon, il entend s'assurer que les exploitants d'entreprises de télévision par câble aient suffisamment de latitude pour innover et réagir aux besoins des abonnés dans leur marché respectif. b) Structure du service étagé. i) Composition et réglementation du volet de base: Etant donné que la capacité de dispenser des services étagés varie d'une entreprise de télévision par câble à l'autre, le Conseil a décidé qu'il n'y a pas lieu de rendre l'étagement obligatoire et qu'il doit continuer d'appartenir à chaque titulaire de décider si elle doit, oui ou non, dispenser des services étagés. Toutefois, si une titulaire opte pour l'étagement, elle sera tenue de respecter les lignes directrices énoncées dans l'avis. Compte tenu des différences qui existent quant aux signaux accessibles aux entreprises à l'étendue du pays, il est peu pratique d'exiger le même volet de base pour toutes les entreprises de télévision par câble qui optent pour l'étagement. Le Conseil a décidé que le volet de base doit inclure tous les services et signaux canadiens prioritaires qui sont exigés, à l'heure actuelle, par le Règlement sur la télévision par câble. En outre, dans un document distinct qui sera publié d'ici peu, le Conseil proposera des modifications au Règlement sur la télévision par câble, qui exigeront que certains services canadiens supplémentaires, qui sont distribués par une titulaire, y compris les travaux des assemblées législatives fédérale et provinciale et certains services éducatifs, soient dispensés à un canal libre d'interférence du volet de base. Dans les cas où des services canadiens éventuels ne seraient pas visés par le règlement actuellement en vigueur concernant les services prioritaires, mais seraient destinés à être captés de manière générale par les abonnés sur une base non discrétionnaire, le Conseil pourrait, au moyen de conditions de licence, exiger que ces services soient distribués comme partie intégrante du volet de base. Les services et les signaux facultatifs destinés à être captés de manière générale par les abonnés peuvent également être distribués dans le cadre du volet de base. Toutefois, tel qu'il est souligné dans l'avis public CRTC 1983-244 publié aujourd'hui et portant sur les services d'émissions spécialisées, le Conseil n'envisage pas d'autoriser, dans un avenir prévisible, la distribution comme partie intégrante du volet de base de tout service discrétionnaire d'émissions spécialisées. Il en est de même pour tout service de télévision payante et hors programmation. Quant aux services étrangers et plus particulièrement aux signaux américains dits 3+1 distribués à l'heure actuelle par des entreprises de télévision par câble, la majorité des membres du Conseil estiment que, dans la plupart des cas, les titulaires qui dispensent ces services devraient continuer à être tenues de les distribuer comme partie intégrante du volet de base pour une période de deux ans. Pour ce qui est de la taille du volet de base, le Conseil s'attend à ce que chaque titulaire réagisse aux besoins de ses abonnés. Toutefois, il s'attend à ce que les tarifs exigés pour le volet de base soient fonction du nombre de services distribués dans le cadre de ce volet; le Conseil entendra s'assurer que le tarif du volet de base ne soit pas majoré de façon excessive. De plus, si des services facultatifs sont retirés du volet de base, le tarif imposé devrait en tenir compte. Le Conseil a l'intention de continuer à exiger, relativement au volet de base, que les titulaires de licences d'exploitation d'entreprises de télévision par câble obtiennent de l'organisme de réglementation l'approbation de distribuer de nouveaux services, de supprimer des services autorisés et d'imposer une majoration tarifaire. ii) Composition et réglementation des volets discrétionnaires: Le Conseil a décidé que les services distribués au sein des volets discrétionnaires pourront inclure des services canadiens de télévision payante, d'autres services canadiens et étrangers existants qui ne sont pas compris dans le volet de base et de nouveaux services spécialisés canadiens et étrangers dont le Conseil pourra approuver la distribution. Bien que le Conseil n'entende pas imposer d'exigences en ce qui concerne l'ordre de distribution prioritaire des volets, sauf celle voulant que les abonnés doivent acheter le volet de base avant de s'abonner à tout autre, le Conseil exigera, comme il est décrit à la partie 2b)iii) du présent avis et dans l'avis public CRTC 1983-244 concernant les services d'émissions spécialisées, que chaque service spécialisé étranger autorisé pour fins de distribution soit offert en étagement avec un ou plus d'un service canadien de télévision payante ou service spécialisé discrétionnaire pour une période provisoire. Cette exigence sera examinée de nouveau à la fin d'une période de deux ans. A l'exception de l'exigence susmentionnée en matière d'étagement, les titulaires de licences d'entreprises de télévision par câble pourront décider de la disposition et du redéploiement des services au sein des volets discrétionnaires. Si le Conseil approuvait la distribution d'un service à la condition qu'il soit inclus dans un volet discrétionnaire, la titulaire ne sera pas autorisée à déplacer ce service au volet de base sans autorisation préalable du Conseil. iii) Distribution de services canadiens et étrangers: De l'avis du Conseil, le nombre total de services canadiens distribués par chaque entreprises de télévision par câble devrait, en règle générale, être supérieur au nombre de services étrangers. Dans son avis public d'aujourd'hui ayant trait aux services de programmation spécialisés, le Conseil annonce qu'il sera disposé à étudier les demandes qu'il pourrait recevoir d'exploitants d'entreprises de télévision par câble en vue de la distribution, sur une base discrétionnaire, de certains services spécialisés étrangers qui seraient identifiés par le Conseil, immédiatement après qu'il aura rendu ses décisions relativement aux demandes de services spécialisés discrétionnaires canadiens qui seront étudiées à une audience publique qui sera tenue le 24 janvier 1984. Pour ce qui est de la contribution que devrait faire l'industrie de la télévision par câble en échange de l'autorisation de distribuer des services spécialisés étrangers, le Conseil est d'accord, en principe, avec les propositions qui permettraient de créer un afflux de revenus en faveur des émissions canadiennes. Toutefois, compte tenu de la taxe fédérale qui a récemment été imposée aux revenus provenant de la télévision par câble, du programme de restrictions budgétaires du gouvernement fédéral et de la difficulté qu'il y a d'en arriver à la méthode ou à la combinaison de méthodes appropriées qui permettrait le mieux à l'industrie de la télévision par câble de contribuer plus efficacement au financement et à l'élaboration d'émissions canadiennes, le Conseil voudra consulter plus à fond toutes les parties en cause avant d'en arriver à une décision à cet égard. A cette fin, le Conseil entend mettre sur pied un comité consultatif, qui entreprendra ses travaux sur-le-champ, chargé d'évaluer l'à-propos de divers mécanismes de financement, en vertu desquels les entreprises de télévision par câble, en échange de l'autorisation de distribuer des services spécialisés étrangers discrétionnaires, pourraient apporter une contribution au financement et à la distribution d'émissions canadiennes et de formuler des recommandations en conséquence. c) Autres questions: i) Réglementation des tarifs. Le Conseil continuera, pour le moment à réglementer le tarif du volet de base comme par le passé et veillera à ce que celui-ci ne finance pas, directement ou indirectement, les services de volet discrétionnaire. Le Conseil n'est pas convaincu, à ce stade-ci, que la réglementation du tarif au détail des volets discrétionnaires devrait être différente de celle qui a été adoptée pour la télévision payante. En conséquence, le Conseil ne réglementera pas, pour le moment, le tarif au détail des volets discrétionnaires. Il se préoccupe, toutefois, de ce que la croissance de nouveaux services discrétionnaires canadiens ne soit pas bridée par des structures tarifaires au détail peu réalistes ou discriminatoires. Il s'attend à ce que les titulaires et les prestataires éventuels de services en arrivent à des tarifs négociés qui, tout en faisant fructifier équitablement l'investissement, ne mineront pas l'attrait du marché pour les services. Si ces négociations échouent, le Conseil envisagera d'établir un processus d'arbitrage ou, le cas échéant, un système de réglementation des tarifs. ii) Accès et location des canaux: Le Conseil n'entend pas exiger, à l'heure actuelle, la distribution obligatoire par les entreprises de télévision par câble de nouveaux services discrétionnaires canadiens, mais il insiste pour que des dispositions d'accès équitables soient prises de manière à garantir que le nombre maximal de nouveaux services canadiens soient distribués. Les questions entourant la location des canaux s'appliquent aussi à la câblodistribution de services hors programmation et le Conseil les examinera plus à fond dans le contexte de son audience publique à venir sur les services hors programmation. iii) Protection des données: La question de la protection des données sera examinée plus à fond dans le cadre de l'étude de la câblodistribution de services hors programmation. Entretemps, le Conseil rappelle aux titulaires de licences d'exploitation d'entreprises de télévision par câble qu'elles sont tenues de garantir la protection des données de leurs abonnés des capacités pertinentes d'un système, en obtenant le consentement préalable des abonnés pour le rassemblement de données, sauf celles qui sont nécessaires à l'exploitation journalière, en assurant aux abonnés un accès raisonnable à leurs registres personnels, en assurant la sécurité de ces registres, en détruisant ceux devenus inutiles et en traitant comme confidentielles les données individuelles sur les abonnés. Le Conseil favorise l'élaboration, par l'industrie de la télévision par câble, d'un code volontaire comportant des exigences minimales et dont l'objet serait de prévenir tous les abus possibles pour ce qui est de la protection de la vie privée des abonnés.

iv) Publicité: Dans son appel de demandes de services spécialisés canadiens, le Conseil a encouragé la participation des titulaires de licences d'exploitation d'entreprises de télévision par câble à la propriété des nouveaux services qui pourraient être financés en partie par de la publicité. Le Conseil n'est pas, pour le moment, disposé à élargir sa politique en matière de distribution de messages publicitaires sur des voies audio et vidéo par câble. Par conséquent, seul les titulaires de licences de réseau de services spécialisés peuvent se livrer à des activités publicitaires.

Service Universel de télévision payante: Le Conseil a étudié les mémoires écrits et les arguments présentés à l'audience publique concernant un service universel de télévision payante. Malgré sa capacité éventuelle d'injecter des revenus importants dans la réalisation d'émissions canadiennes de qualité, le Conseil n'est pas encore convaincu que toutes les questions importantes que soulève un service universel aient été réglées de manière satisfaisante. De plus, la taxe de vente fédérale de 6% imposée aux tarifs d'abonnement au câble et l'établissement d'un Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes ont apporté de nouveaux éléments qu'il faut examiner à la lumière du fardeau financier qu'ils peuvent imposer aux abonnés du câble. Le Conseil a aussi examiné diverses propositions de compromis et (ou) de modifications au modèle universel qui avait été proposé au départ; aucune ne satisfaisait convenablement aux objectifs du premier modèle de service universel. En conséquence, le Conseil estime qu'il ne convient pas, pour le moment, de lancer un appel de demandes en vue d'implanter un service universel de télévision payante. Le Conseil n'en reste pas moins engagé aux idéaux d'un service canadien distinctif et universel, qui favoriserait la production, la distribution, la diffusion et le financement de certaines catégories d'émissions canadiennes sous-utilisées. Il entend donc étudier plus à fond la question de l'implantation d'un canal omnibus qui serait offert à tous les abonnés à un coût raisonnable. Les émissions qui y seraient diffusées pourraient satisfaire aux besoins de groupes d'intérêt spécifiques et pourraient comprendre de productions de l'ONF, des émissions canadiennes privées et publiques de qualité, de nouvelles émissions dramatiques canadiennes et des émissions de nature expérimentale. Tel qu'indiqué dans l'avis, un Comité consultatif comprenant des représentants des industries de la câblodistribution et de la télédiffusion ainsi que d'autres parties intéressées, sera chargé d'examiner, entre autres choses, les options relatives à l'implantation d'un tel canal omnibus. Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publicitations du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression, peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6297; Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Coordonnatrice

TIGNISH— Le Comité exécutif du Club Ti-Pa est heureux d'annoncer qu'il retient les services de Mlle Angela Perry pour remplir le poste de coordonnatrices des activités du Club au cours des prochains mois.

Fille de M. et Mme Marcel Perry de Peterville, Mlle Angela est déjà entrée en fonctions et elle est en train de planifier les activités. Elle a l'intention de les annoncer dans le bulletin mensuel du Club, dans les pages de La Voix Acadienne et dans les bulletins paroissiaux.

Les Acadiens de la région sont priés de communiquer leurs idées à la coordonnatrice en composant le 882-2806.

N'est-il pas temps de remonter autre chose que votre montre?

PARTICIPACTION®
Le mouvement canadien du bien-être physique

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Les Services Canadiens d'Emissions Spécialisées: Audience publique sur les services canadiens d'émissions spécialisées - Implantation de services étrangers d'émissions spécialisées; Le Conseil tiendra à Hull (Québec), à partir du 24 janvier 1984, une audience publique aux fins d'étudier des demandes de licences d'exploitation de réseaux pour la distribution de services canadiens discrétionnaires d'émissions spécialisées. Le Conseil publiera d'ici peu un avis d'audience publique où seront précisés les demandes qui seront étudiées et d'autes renseignements relatifs à l'audience publique. L'implantation éventuelle de services canadiens d'émissions spécialisées a fait l'objet d'une discussion à l'audience publique sur l'étagment des services de télévision par câble et le service universel de télévision payante, qui s'est tenue au cours de la semaine du 30 nov. 1982. Par la suite, le 4 mai 1983, le Conseil a publié l'avis public CRTC 1983-93 dans lequel il lançait un appel de demandes de licences d'exploitation de réseaux au moyen d'une liaison satellite/câble aux fins de la districution de services canadiens d'émissions spécialisées. L'avis précisait que ces réseaux devaient offrir aux abonnés du câble des services canadiens d'émissions spécialisées au palier national et sur une base discrétionnaire. Diverses formules d'émissions y étaient données en exemple des genres de services qui, de l'avis du Conseil, constitueraient des services d'émissions "spécialisées" et satisferaient donc aux modalités de l'appel de demandes. En réponse, le Conseil a reçu 41 demandes proposant toute une gamme de services spécialisés et divers modes de distribution de tels services à la population. Compte tenu de ce qui précéde, seules les demandes relevant de la première catégorie (service discétionnaire) seront étudiées à l'audience publique du 24 janvier 1984. Le Conseil avise toutes les requérantes que toute modification à leurs demandes doit parvenir au Conseil au plus tard le 10 nov. 1983. Le Conseil tient à noter que sa décision relative à l'étude de demandes de câblodistribution de services d'émissions spécialisées comme partie intégrante du volet de base ne devrait pas être interprétée comme déterminant d'avance le résultat du processus consultatif portant sur l'implantation possible d'un service de canaux d'émissions "omnibus", dont il est question dans l'énoncé sur l'étagement, publié également aujourd'hui (avis public CRTC 1983-245). Services étrangers d'émissions spécialisées: Le Conseil a déjà signalé qu'il était disposé à autoriser l'implantation de certains services spécialisés étrangers qui ajoutent à la diversité de l'éventail des services d'émissions offerts aux abonnés canadiens de la télévision par câble, tant que ces services étrangers contribuent à l'évolution du système de la radio-diffusion canadienne et n'y nuisent pas. Le Conseil tient à annoncer aujourd'hui qu'il sera disposé à étudier les demandes d'exploitants d'entreprises de télévision par câble en vue de la distribution, sur une base discrétionnaire, de certains services spécialisés étrangers reçus directement de satellites étrangers dès qu'il aura rendu ses décisions concernant les demandes pour des services spécialisés canadiens discrétionnaires, au printemps 1984. L'autorisation de distribuer des services spécialisés étrangers sera assujettie à certaines conditions. En règle générale, le Conseil est disposé à autoriser la câblodistribution, sur une base discrétionnaire, de cinq services spécialisés étrangers au plus, qui seront choisis à partir d'une liste de services que publiera le Conseil. Au cours d'une période initiale de deux ans, toutefois, le Conseil entend exiger que chaque service étranger soit offert en étagement avec au moins un service canadien discrétionnaire, c'est-à-dire, un ou plus d'un service canadien de télévision payante ou service spécialisé canadien déjà en place ou devant être autorisé à la suite de l'audience publique imminente sur les services spécialisés ou subséquemment. Les demandes de câblodistribution de services spécialisés étrangers qui se conforment aux critères du CRTC exposés ci-dessus seront traités avec célérité, conformément à la procédure simplifiée du CRTC applicable à l'autorisation de services facultatifs. Les personnes qui voudraient formuler des observations sur les conditions que le Conseil entend appliquer à la distribution de services spécialisés étrangers pourront le faire en déposant une représentation générale pour fins d'étude à l'audience publique qui aura lieu dans la Région de la Capitale nationale à partir du 24 jan. 1984.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6297); Vancouver (604) 666-2111.
(PN-244)

Canada

Le Consultat de France participera aux cérémonies de l'Armistice

Le lieutenant de vaisseau, Claude Lamare, detaché auprès des Forces navales canadiennes à Halifax, déposera une couronne au nom du Consultat de France à Moncton et à Halifax, devant le monument aux morts, de Charlottetown, lors des cérémonies de l'Armistice du 11 novembre 1983.

LA SOCIETE SAINT-THOMAS D'AQUIN

Offre d'Emploi

Directeur(trice) de la planification et du Développement

(Poste permanent)

Sommaire du poste:

Le(la) directeur(trice) de la planification et du développement sera responsable de coordonner le travail des animateurs communautaires de la S.S.T.A. et il dirigera le service en planification de la S.S.T.A. Il sera responsable de l'élaboration de plans d'actions pour les divers secteurs dans lesquels la S.S.T.A. est impliquée. Il fournira aussi des services en planification aux Comités régionaux et aux associations-membres.

Exigences:

- Diplôme universitaire avec bonne connaissance de la langue française parlée et écrite.
- Expérience dans la planification d'activités serait un atout important.
- Faire preuve d'un esprit de leadership.
- Etre prêt à suivre des stages de perfectionnement si nécessaire.

Salaire: à négocier selon les compétences.

Faire parvenir sa demande avec curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 15 novembre 1983:

M. Alcide Bernard, directeur-général
La Société Saint-Thomas d'Aquin
C.P. 1330
340, rue Court
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2

Coupez votre propre bois de chauffage

Nous avons des lots de bois sur pied à vendre, à Abram-Village, North Enmore, Porthill Station et Cascumpeque.

$80. le lot (approximat. 1/2 acre par lot)

Les premiers arrivés seront les premiers servis

La Coop forestière Ltée
Wellington, I.-P.-E.
C0B 2E0
Tél: 854-3465

Du 28 avril au 5 mai

L'Echange sur les études canadiennes aura lieu à Summerside

L'exécutif national de l'Echange sur les études canadiennes était de passage à Summerside et en a profité pour rencontrer le maire Mel Campbell Nous apercevons (de g. à d.): Mme Donata Thériault du Nouveau-Brunswick, secrétaire-trésorière; M. Fred Smith de Whitehorse, Yukon, le vice-président et le coordonnateur l'an dernier; Mme Rita Jones de St-Jean, Terre-Neuve, le président-sortant; le maire Mel Campbell et M. Dick Mansfield de Kingston, Ontario, le président.

Par J.B.-

L'exécutif national de l'Echange sur les études canadiennes était de passage à Summerside le samedi 5 novembre et en a profité pour rencontrer le maire de Summerside, M. Mel Campbell, à l'édifice de ville.

Lors de son séjour à Summerside, l'exécutif national a tenu une réunion avec le comité organisateur de Summerside. En effet, l'Echange sur les études canadiennes 1984 aura lieu à Summerside.

La conférence 1984 sera la 13e conférence du genre et sera tenue à Summerside pour la première fois. Développé par des éducateurs afin de réunir des étudiants secondaires de toutes les provinces et territoires du Canada où des sujets pertinents à la vie canadienne pourront être discutés, l'Echange sur les études canadiennes est un organisme bénévole à but non lucratif.

L'échange 1984 se déroulera du 28 avril au 5 mai avec l'Unité Scolaire No. 2, agissant comme hôte. Quelque 400 étudiants, dont environ 165 étudiants des écoles Kensington, Kinkora et Three Oaks participeront à cette semaine de conférences et d'activités sociales.

Réunis sous le thème "120 ans plus tard", les participants auront la chance de "Regarder au Canada du passé, du présent et du futur" en étant dans ce lieu historique du "Berceau de la Confédération". D'éminents Canadiens adresseront la parole aux participants et participeront aux ateliers. De plus, les participants effectueront une visite d'une journée à plusieurs communautés de l'Ile-du-Prince-Edouard afin de voir des sites reliés au thème de la Conférence.

L'échange sera vraiment un événement unique et inoubliable pour les participants alors que les participants de l'Unité 2 recevront chacun un étudiant de l'extérieur et l'hébergeront pendant la semaine du 28 avril au 5 mai. L'été prochain, l'étudiant de l'Ile effectuera un voyage d'environ une semaine chez l'étudiant qu'il avait reçu chez lui.

L'Echange sur les études canadiennes reçoit la majorité de son financement du Secrétariat d'Etat qui acquitte les frais de déplacement par l'entremise du programme "Open House Canada"

Soumission pour **Enlèvement de neige**

Les informations relatives à l'enlèvement de la neige pour l'hiver 1983-1984 sont maintenant disponibles du bureau de l'Unité scolaire No. 5 à Abram-Village

Les soumissions seront reçues jusqu'à midi le 10 novembre.

Les personnes intéressées pourront communiquer avec le bureau du superviseur d'opération Marcel Bernard au 854-2975.

Protestation contre les prix du quota de lait

La Commission d'Action Sociale du diocèse catholique de Charlottetown a ajouté sa voix à la protestation grandissante envers la décision de l'Office provisoire de la mise en marché du lait à l'Ile-du-Prince-Edouard de fixer un prix pour le quota de lait. Un porte-parole pour la Commission a indiqué que le quota de lait ne devrait pas être vendable car cela permet à ceux qui ont de l'argent d'acheter le droit des autres de produire du lait. Le résutat final sera que seulement quelques-uns, "les choisis", produiront du lait à l'Ile-du-Prince-Edouard.

La Commission a émis sa déclaration à la demande de fermiers inquiets et seulement après qu'une requête de rencontre avec l'Office Provisoire a été refusée sous prétexte que la Commission n'avait plus le temps pour tenir des rencontres avec des groupes locaux. Le président de l'Office a dit à la Commission que la raison d'établir un prix sur le quota est pour encourager les fermiers plus vieux à se retirer car "il y a beaucoup de jeunes fermiers qui veulent plus de quota". Le président de l'Office a aussi fait référence aux "fermiers inefficaces", donnant l'impression distincte à la Commission d'Action Sociale, que les plus gros fermiers ont fait leur démarche pour prendre contrôle de l'industrie laitière au détriment des plus petits. Il a aussi exprimé la croyance que toute la controverse à propos du prix du quota de lait est causée par 40 membres de l'UNF (Union Nationale des Fermiers) qui créent beaucoup de problèmes.

La Commission d'Action Sociale a indiqué que même si l'Union Nationale des Fermiers mène la lutte contre la fixation de prix sur le quota, la question s'étend bien plus loin que ses membres. Plusieurs des fermiers inquiets n'appartiennent pas à l'Union. Ce sont des gens qui sont réellement inquiets et qui veulent que la décision de placer un prix sur le quota, une décision qu'ils considèrent injuste, renversée immédiatement.

La Commission d'Action Sociale trouve la démarche de placer un prix sur le quota spécialement regrettable en vue du fait qu'une majorité de fermiers avaient voté contre l'idée de mettre un prix en mai dernier. (En même temps, le gouvernement était très déterminé à accepter les résultats d'un plébiscite pour nier aux pêcheurs le droit aux négociations collectives.) Jusqu'à récemment, l'industrie laitière était ouverte. Elle est maintenant devenue une honte pour la théorie de la renaissance rurale du gouvernement conservateur. Pour survivre, il faudra des dollars. Ceux qui peuvent payer seront capables de rester. Ceci fait grandement peur aux fermiers plus petits qui vivent péniblement car ils commencent à réaliser qu'il y a plus de politique que de calcium dans un litre de lait. De plus, ils affirment que le prix de quota est mis en place d'une manière non démocratique, mais par un Office dont les membres sont nommés.

Un total de 4 183 fermiers ont abandonné la production agricole entre 1961 et 1981. C'est plus que le nombre qui reste.

"C'est évident que l'agriculture de l'Ile-du-Prince-Edouard est déjà très fragile," dit la Commission d'Action Sociale. "Plusieurs fermiers savent que si les plans vont de l'avant pour fixer un prix sur le quota de lait, qu'ils joindront bientôt la liste déjà trop longue de victimes de pratiques semblables, en agriculture."

"Il y a aussi un thème biblique sérieux qui peut s'appliquer à cette situation," indique la Commission. "Dans Rois 21: 1-3, quand le roi Ahab approche Naboth, lui demandant de lui donner sa vigne en retour d'un jardin de légumes voisin de sa maison, Naboth lui répond: Yahoch défend que je doive vous donner l'héritage de mes ancêtres. La sagesse de la Bible nous dit que l'agriculture ne peut pas être complètement commercialisée. Il y a toujours une friction entre le marché et l'intendance. Il est très difficile pour un peuple engagé d'accepter que l'agriculture devrait être réduite à la valeur de marché. Les gens ont le droit de participer à l'intendance de la terre peu importe ce que le marché définit comme "efficace". Alors que le marché choisit habituellement ce qu'il conçoit être la solution la plus rapide, la manifestation prophétique contre la rationalisation va plus loin que le marché. Elle maintient le droit des gens de rester sur la terre. D'après nous, elle maintient le droit des fermiers qui vivent péniblement de libérer le quota de lait."

Festival Acadien

L'assemblée générale annuelle du Festival Acadien de la région Evangéline aura lieu lundi le 14 novembre, à 8h00 au Centre d'Education Evangéline

Venez en grand nombre!

Un goûter sera servi!

On demande

Dessins originaux du Currier and Ives. Prière de donner le titre et la grandeur. George Robinson, 38 Bayside, Saint-Jean, N.-B. E2J 1A2. Tél: 506-657-3910.

Octrois-Heritage 1984

La Fondation des musées et de l'héritage de l'Ile-du-Prince-Edouard, a le plaisir d'annoncer le programme d'octrois-heritage pour 1984.

Un comité de sélection examinera les propositions de groupes communautaires ou d'individus, pour des activités ayant trait au patrimoine

On peut se procurer les formulaires de demande et les conditions au quartier général de la Fondation des musées et de l'héritage de l'Ile-du-Prince-Edouard, Beaconsfield, 2 rue Kent, C.P. 966, Charlottetown, Tél: 892-9127 ou au Centre national d'exposition Eptek, Waterfront, C.P. 1378, Summerside, Tél: 436-4737.

La date limite pour les demandes est fixée au 9 décembre 1983.

Transport Canada / Transports Canada

GARDE COTIERE CANADIENNE

Appel d'offres

Les offres sous pli cacheté correspondant au projet dont la liste figure ci-dessous, devront être adressées au Gestionnaire de District, Transports Canada, Garde Côtière Canadienne, C.P. 1270, Charlottetown, I.-du-P.-E., C1A 7M8; avec la mention du nom et du numéro du projet, la date limite étant fixée midi le 7 novembre, 1983 à 3h00 p.m. Les documents relatifs à l'appel d'offres pourront être obtenus à:

P.E.I. Road Builders Association,
92 1/2 rue Queen, Charlottetown, I.-P.-E.

PROJET

Réparer et améliorer le chemin du phare a Cape Tryon, Ile-du-Prince-Edouard.

INSTRUCTIONS

L'offre retenue ne sera pas nécessairement la plus basse ni celle qui répond à tel ou tel critère donné.

I. E. Morrison
Gestionnaire du district

PRINCE EDWARD ISLAND

Appel d'offres

pour bois récolté

District forestier de l'ouest

Lieu	Nombre de tas	Produit
Mill River	1	Bûches à scier
Mill River	7	Bois de chauffage
Grand River	1	Bois de chauffage
Muddy Creek	2	Bois de chauffage

La boîte à soumissions sera située au bureau du district forestier de l'ouest, jusqu'à 12h midi, le jeudi 17 novembre 1983.

On peut se procurer les documents de soumission du bureau du district forestier de l'ouest, Wellington, Tél: 854-2015. Un dépôt, équivalent à 10% de la soumission totale doit accompagner toute offre, et ce sous forme de chèque visé ou de mandat.

Ni la plus haute ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

L'honorable Fred L. Driscoll,
ministre

Gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard

Ministère de l'Energie et des Forêts

Cours pour les usagers occasionnels de scies à chaîne

Au dépôt forestier de Wellington

Le ministère de l'Energie et des Forêts donnera un cours de cinq semaines pour les propriétaires de scies à chaîne; du mercredi le 16 novembre au mercredi 14 décembre. L'entretien de la scie, le limage de la chaîne, les problèmes à prévoir, la disposition d'une récolte, les techniques d'abattage et d'ébranchage ainsi que les mesures de sécurité, seront les sujets couverts.

Ce cours est destiné à ceux qui se considèrent des bûcherons de fin de semaine, pour renforcer leurs connaissances. Le cours aura lieu chaque mercredi soir de 7h30 à 9h30, au ministère de l'Energie et des Forêts, dépôt forestier de Wellington Station, sur la Western Road (environ 3 km à l'ouest de Day's Corner).

Il n'y aura pas de coût d'inscription, mais les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Ken Mayhew ou Paul McKnight, tél: 892-0228 et d'indiquer leur intention d'assister. Un second cours sera offert dans la nouvelle année s'il y a assez de demandes.

Environment Canada / Environnement Canada / Government of Prince Edward Island

Canadian Forestry Service / Service canadien des forêts / Department of Energy and Forestry

AVIS d'audience publique

Le comité aviseur sur les produits chimiques agricoles tiendra une audience publique mardi le 22 novembre 1983 de 13h à 17h et de 18h30 à 21h30, au Centre fermier, ave rue University, Charlottetown.

On demande aux personnes ou groupes concernés d'une manière ou d'une autre par l'usage de produits chimiques agricoles à l'I.-P.-E., de soumettre un exposé.

Veuillez indiquer si vous préférez une certaine heure pour vous présenter à l'audience et le temps qu'il vous faudra. On avisera à l'avance les personnes quant à l'heure prévue pour leur présentation orale.

Tous les exposés recevront une réponse écrite dans les 60 jours. Les présentateurs devront faire parvenir leur sommaire par écrit, le ou avant le 22 novembre 1983.

Veuillez communiquer avec l'adresse ci-dessous, au plus tard le 18 novembre 1983 pour indiquer votre intention de présenter un exposé.

Division des poissons et de la faune
Ministère des Affaires Communautaires et culturelles
C.P. 2000
Charlottetown, I.-P.-E. C1A 7N8

Alan Godfrey, président
Comité aviseur
sur les produits chimiques agricoles

Ministère de l'Agriculture de l'I.-P.-E.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Projets spéciaux de relance

Ministère des Travaux publics

Appel d'offre

Les soumissions cachetées, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au gérant de district, Finances et administration, Travaux publics Canada, 2e étage, édifice Dominion, C.P. 1268, Charlottetown, I.-P.-E. C1A 7M8; seront reçues jusqu'à 15h de la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de la section des soumissions, à l'adresse ci-dessus, tél No.: 566-7502.

ENTREPRISE

No. 326092: pour Pêches et Océans. Reconstruction du brise-lame-est et du pont à Naufrage, Cté de King, Ile-du-Prince-Edouard.

Date limite: mercredi, le 30 novembre 1983

Dépôt: $100 (non-requis)

Demandes: (902) 566-7502

On peut aussi examiner les documents de soumission, au bureau de l'association des constructeurs à Charlottetown, I.-P.-E.

INSTRUCTIONS

Ni la plus basse, ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Canada

A l'affiche

Voici quelques émissions d'intérêt à l'affiche de la télévision de Radio-Canada Canal 11 Moncton, Canal 31 Charlottetown et Canal 9 St-Edouard.

Mercredi le 9 novembre

10h45 à 12h Emissions pour enfants (du lundi au vendredi).
14h30 (2h30) Au jour le jour (du lundi au vendredi).
15h30 (3h30) Le temps de vivre - Emission avec des personnes âgées.
18h (6h) Coup d'Oeil - Emission en provenance de Moncton (du lundi au vendredi)
18h30 (6h30) Ce Soir Atlantique (du lundi au vendredi)
20h (8h) Du tac au tac-Comédie.
20h30 (8h80) Le temps d'une paix - Téléroman.
21h (9h) Coup d'Oeil - Magazine culturel
21h30 (9h30) Vivre à trois (Three's Company)
22h (10) Le Leader -Biographie romancée. (3e de 4 épisodes)

Jeudi le 10 novembre

15h30 (3h30) Cinéma: Suivez-moi, jeune homme-Comédie.
20h30 (8h30) La vie promise -Téléroman.
21h (9h) Les Grands Films: Château de rêves (Ice Castles) Drame sentimental. La fille d'un fermier de l'Iowa fait montre d'un don particulier pour le patinage artistique. Un accident prive la jeune fille de l'usage de la vue.

Vendredi le 11 novembre

16h30 (4h30) Les Héritiers -Documentaire sur de jeunes artisans qui se préparent à succéder à un membre de leur famille.
20h (8h) Par les chemins d'Amboise -Documentaire traitant des mouvements de jeunesse qui ont été très populaires entre les années 1930 et 1960.
20h30 (8h30) Grand-papa -Téléroman.
21h (9h) Déjà 20 ans - Les grands moments d'une époque, les personnalités et les événements qui ont marqué cette même semaine il y a vingt ans.
22h (10h) Hors-Série: Shogun -9e de 12 épisodes.

Samedi le 12 novembre

8h30 à 12h Emissions pour enfants
15h Ciné -Famille: Comment extraire la molaire à une baleine et la Nouvelle école.
20h Le monde merveilleux de Disney: Le Fantôme de Barbe-Noire (2e de 2 épisodes)
21h La Soirée du Hockey -Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les Maple Leafs reçoivent les Flyers de Philadephie.

Dimanche le 13 novembre

11h Le Jour du Seigneur -Messe célébrée à la paroisse St-Donat à Montréal.
14h (2h) Football Professionnel Canadien-La Demi-finale de l'Est.
18h (6h) Second Regard -Les actualités religieuses.
20h (8h) Court-circuit-Chansons, mini-comédies.
20h30 (8h30) Les Beaux Dimanches: Superstar -Gilles Latulippe Les Grands Esprits Georges-Henri Lévesque, dominicain
21h30 (9h30) Téléjournal.
21h50 (9h50) Les Beaux Dimanches: Les Grands Esprits.
22h50 (10h50) Les Beaux Dimanches: Georges-Henri Lévesque, dominicain.

Lundi le 14 novembre

15h30 (3h30) Cinéma: Tendrement vache -Comédie. Un veuf croit voir sa femme réincarnée dans un de ses vaches.
20h30 (8h30) Terre Humaine -Téléroman.
21h (9h) Poivre et sel - Téléroman.
21h30 (9h30) La Bonne Aventure -Téléroman
22h (10h) Quincy

Mardi le 15 novembre

15h50 Cinéma: Maîtres sonneurs -Drame
28h (8h) Le Vagabond - Vagabond sauve la vie de deux jeunes qui s'étaient aventurées dans un champ de manoeuvre militaire.
20h30 (8h30) Monsieur le ministre -Téléroman
21h (9h) Télé-sélection: Le Parrain II (The Godfather II) -Dernier de 2 épisodes.

mots croisés

PROBLEME 5608

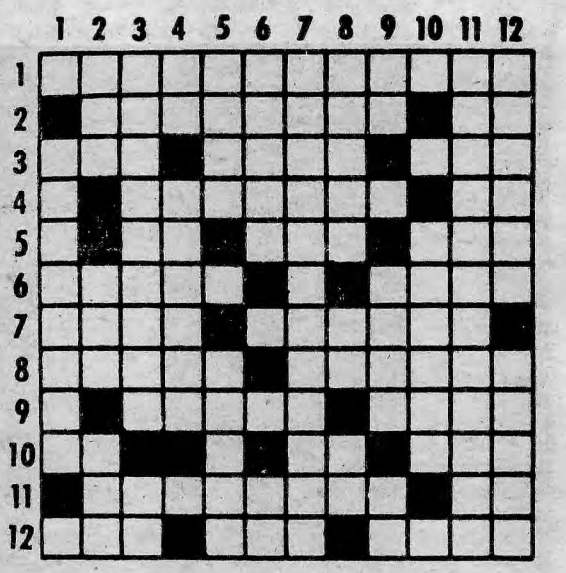

HORIZONTALEMENT

1–Ce qu'on fait de bien au-delà de ce qu'on est obligé de faire.
2–Certainement. – D'un verbe gai.
3–Garçon d'écurie. – Dit des choses fausses. – Nombre des années.
4–Construites. – Prép. lat.
5–Dans mortel. – Membre du cheval. – Animal domestique.
6–Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède. – Couleur.
7–Ville d'Autriche. – Blessures.
8–Ancien instrument de musique à corde (pl.). – Bois noir et dur (pl.).
9–Sultan. – Prêtre italien.
10–Sert à nier. – En matière de. – Bruit.
11–Homme d'État canadien. – Sans vêtement.
12–Depuis. – Vase de terre ou de métal. – Filet pour prendre les oiseaux.

VERTICALEMENT

1–Femme ou fille laide.
2–Fit usage. – Fille de Cadmus. – Espace de terre.
3–Premières notions d'une science. – Carte à jouer.
4–Inf. – Battue à grand coup.
5–Prén. masc. – Navire caboteur à un mât.
6–Fleuve de Russie. – Fille d'Inachos.
7–En général.
8–Manches de pinceau. – Prép. lat. – Saint.
9–Jumelles. – Ch.-l. de c. (Loiret). – Terminaison de verbe.
10–Espace sablé (pl.).
11–Disposeront pour fonctionner.
12–Filles du frère ou de la soeur. – Cavité irrégulière.

Entre nous Mesdames

Le D.E.S. (fin)

La semaine dernière nous vous donnions les effets du D.E.S. sur les filles et les actions à prendre.

Il semble bien que le médicament ait eu également des effets sur les garçons et les mères elles-mêmes.

Les problèmes chez les fils du D.E.S.

Les garçons présentent un risque accru de kystes de l'épididyme (un conduit enroulé à l'arrière de chaque testicule, dans lequel le sperme peut être emmagasiné). Ces kystes ne sont pas douloureux, ce sont de petites tumeurs, non cancéreuses, qui ressemblent à de petits ganglions. Ils peuvent disparaître et revenir avec le temps.

D'autre part chez certains garçons du D.E.S. les testicules sont très petits, chez d'autres ils ne descendent pas dans le scrotum. Donc tous les hommes dont les testicules ne sont pas descendus (même ceux non exposés au D.E.S.) devraient voir un urologue, puisqu'il sont plus exposés au cancer des testicules.

De plus les fils du D.E.S. présentent plus souvent des anomalies dans leurs spermatozoïdes, donc une réduction de fécondite.

Que faire:

D'abord faites vous examiner par un urologue, dites-lui que vous pensez que votre mère a pris du DES pendant qu'elle vous portait. Si vous ne pouvez trouver un urologue, **communiquez avec DES Action Canada**, qui vous aidera à en trouver un.

Prenez l'habitude d'examiner vos testicules, les cancers du testicule croissent lentement et s'ils sont dépistés tôt, il est possible de les guérir. Il n'est pas certain pour le moment, que les fils du DES présentent un risque accru de cancer, mais l'auto-examen régulier peut aider à la médécine préventive.

Les mères du D.E.S.

Une recherche a déjà montré que les mères ayant pris du DES sont plus exposées au cancer du sein. Il est donc bon que ces femmes se fassent examiner régulièrement par un gynecologue et fassent l'auto-examen mensuel des seins. Avant de prendre tout médicament contenant des oestrogènes, que ce soient des contraceptifs ou pour les symptomes de la ménapause, les mères du DES devraient étudier les avantages et dangers, avec leur médecin.

Le sentiment de culpabilité

Nombre de mères trouvent très difficile d'informer leurs enfants, du fait qu'ils aient été ou aient pu être exposés au DES. Elles peuvent se sentir coupables d'avoir exposé leur enfant, pourtant elles ne devraient pas se blâmer d'avoir pris un médicament qu'elles croyaient pouvoir les aider à mener à terme leurs grossess. Mais beaucoup de mères qui ont informé leurs enfants du problème et, ont discuté avec eux les mesures à prendre, s'en sont trouvées fort soulagées. Si toutes fois vous avez des difficultés, les groupes de support peuvent vous donner l'aide et les conseils nécessaires.

Action D.E.S.

Pour toutes ces informations vous pouvez vous adresser à **DES Action Canada, 5890, avenue Monkland, bureau 104, Montréal, Québec, H4A 1G2. Tel: 514-482-3204.**

La présidente du mouvement est une victime du D.E.S., Harriet Simond. D'autres groupes sont formés à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver pour le moment. Il est important que l'information atteigne tout le public et surtout les femmes de 50 ans et moins, nous pouvons donc devenir membre de l'association, et recevoir le bulletin canadien etc, en contribuant $5 pour un an, ou 18$ (ou plus) et recevoir également l'abonnement (en anglais) au D.E.S. ACTION VOICE édité aux Etats-Unis, ces bulletins vous permettent d'être au courant des développements concernant le D.E.S.. (Vous recevrez également un reçu pour dégrèvement d'impôt, puisque DES Action Canada a reçu cette année un numéro d'impôt fédéral.)

Au cours de l'automne, W5 de CTV présentera un programme de 20 minutes sur le DES, vous pourriez sans doute le regarder. D'autres documentaires sont prêts et en voie de préparation.

Il serait sans doute possible de les voir dans nos régions en se regroupant et en faisant une demande collective, j'aimerais avoir vos réactions Mesdames, en attendant, bonne lecture.

Liliane Gaudet

Possibilité commerciale

La chance est à votre porte. Nous sommes une compagnie qui a 34 ans, avec des succursales dans 32 pays. Nous nous établissons actuellement en N.-E., Terre-Neuve, I.-P.-E. et N.-B. Tout entraînement fourni. Besoin de fonds d'investissement. Revenu annuel $80,000. Pour détails complets écrivez à Atlantic Therapy Equipment Ltd, 3 Bedford Hills Road, Bedford, N.-E. B4A 1J5. Tél: 902-835-7311.

BINGO

Salle paroissiale de Baie-Egmont

Dimanche soir à 8h00
Prix d'entrée: $1.00
Pleine carte: $100.
Jeu "Early Bird"

Gros Lot: $200. en 52 numéros

BINGO

Salle paroissiale de Mont-Carmel

Jeudi soir à 8h00
Prix d'entrée: $1.00

Gros Lot: $200. en 57 numéros

Légion de Summerside
340, rue Notre-Dame
Summerside, I.-P.-E.

Mercredi soir: divertissement habituel
Jeudi soir: Bingo à 8h.
Samedi après midi: Gong Show de 2h30 à 5h30
Samedi soir: Danse de 9h30 à 12h45

LE CLUB SOCIAL FRANÇAIS

222, rue First,
Summerside, I.-P.-E.

CENTAURI

Vendredi
et
Samedi

Rencontre avec le poète, Gérald LeBlanc

La troisième d'une série de rencontres avec l'auteur organisée dans le cadre du cours de culture acadienne contemporaine a eu lieu mercredi soir dernier à l'Université de l'I.-P.-E. Une dizaine de personnes se sont rencontrées au Salon des professeurs pour une soirée de poésies et de discussions avec l'auteur, Gérald LeBlanc. L'atmosphère y était détendue et des plus agréables.

Après avoir parlé de son travail avec l'Association des écrivains acadiens et d'un voyage en Afrique qui est "sur une autre planète", l'auteur a lu de ses oeuvres: d'abord des extraits d'un de ses livres, **Comme un otage du quotidien,** puis un texte intitulé "Géographie de la nuit rouge" qui est aussi, selon lui, une géographie de la sensibilité. Le titre annonce bien la complexité du poème, le texte représente bien les vagues d'images, de sensations, de couleurs et de rythmes qui composent l'oeuvre de Gérald LeBlanc.

Puis l'écrivain s'est mis en mouvement pour lire un texte-performance, genre de poème acté, qui décrit un voyage imaginaire dans la nuit des temps; les aventures et les impressions s'y succèdent et la richesse des images démontrent l'imagination de l'auteur.

Il est difficile de décrire ses poèmes, ils sont faits pour être lus ou, mieux encore, pour être écoutés, comme la musique qui inspire l'auteur lorsqu'il écrit. Il est difficile aussi le décrire Gérald LeBlanc et de faire justice à sa présence, à son dynamisme et à son esprit vif et spontané.

On peut dire, cependant, qu'il est poète. D'après ses propos, on peut voir qu'il aime, qu'il vit son métier. Le quotidien est matière à poésie, les gens et l'amour le sont aussi. Selon lui, il a toujours écrit de la poésie; son imagination, il la développe depuis presque aussi longtemps.

Sans prétention, il écrit pour s'exprimer et pour exprimer son vécu, sa vision du monde. Il est poète non pas prophète lorsqu'il dit: "J'voudrais jamais qu'on me suive mais j'aimerais qu'on m'écoute". Gérald LeBlanc a une diversité d'intérêts et des talents variés: entre autres, il est parolier pour le groupe 1755 et ces textes de leurs chansons sont bien connus. Il a aussi écrit une pièce de théâtre, il termine un roman et publiera sous peu un autre recueil de poésie. Pour ceux et celles qui aiment lire ou entendre la magie des mots de Gérald LeBlanc, ce n'est pas de trop.

Divers

Les secrets de l'accord sur guitaire. Nouveau cours à domicile. Méthode rapide et facile. Pour un exemplaire d'accord, écrivez à Studio C. 1107, Russell & Associates, 10060, 102e Ave. Fort St-Jean, C.-B. V1J 2E2.

A Vendre

Articles pour ordinateurs. Jeux pour R.S. Mod. 1, II, 4 ordinateurs Coco; E.G.; Zaxxon, Fury, Junior's Revenge et bien d'autres. Cassettes disquettes, livres et revues pour d'autre marques. Demandez notre liste. Al-Mac Software, R.R.3, Yarmouth, N.-E. B5A 4A7 Tél. 902-742.

Le Canada de VIA Rail

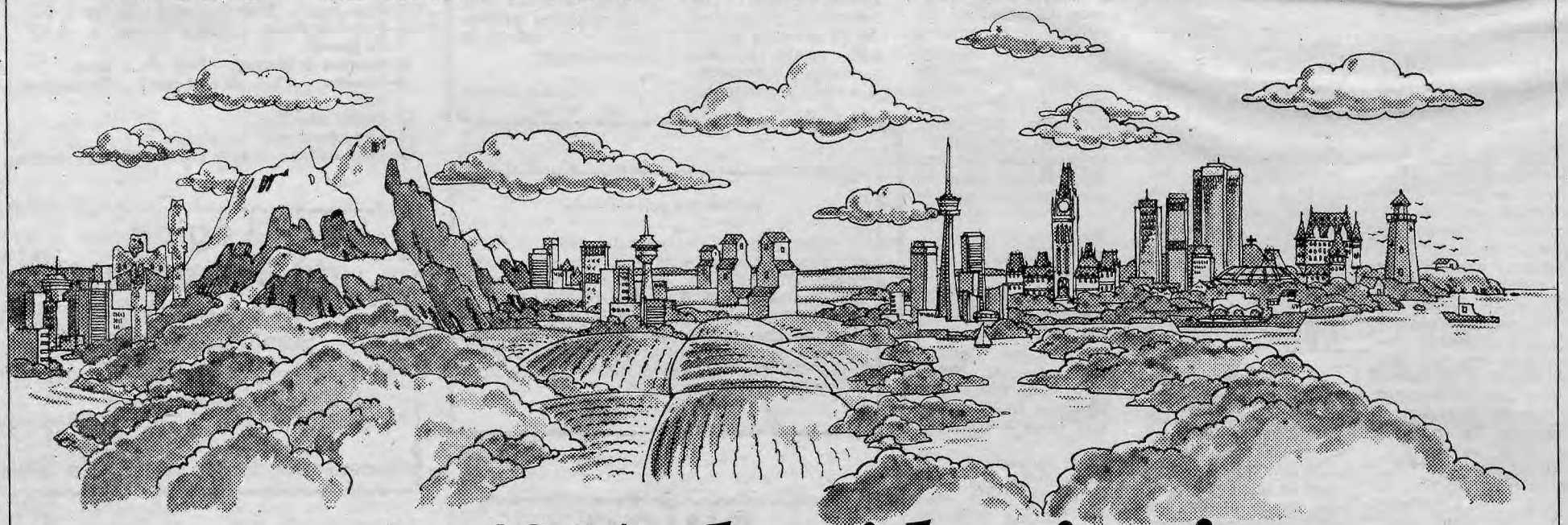

à 40% de réduction!

C'est en plein le temps de prendre un train transcontinental VIA. Voyez du pays sous un jour inoubliable et découvrez le plaisir unique de voyager à bord des fameux trains "Le Canadien" et "L'Océan".

De véritables hôtels roulants, ces trains VIA vous procurent toutes les commodités et tout le confort désirés. Des fenêtres panoramiques vous offrent le spectacle incessant des paysages qui défilent. Laissez-vous emporter...

En réservant maintenant vous pouvez économiser 40%* sur les tarifs de base et les places réservées grâce aux tarifs escompte de VIA Rail. Pour obtenir tous les renseignements ou pour réserver, appelez votre agent de voyages ou VIA Rail à 1-800-561-3952.

Les prix indiqués sont valables pour les voyages aller-retour en voiture Coach à partir de Summerside

*Sujet à d'autres conditions.

CALGARY 278$ aller - retour | WINDSOR 139$ aller - retour

TORONTO 117$ aller - retour | MONTREAL 85$ aller - retour

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.

VIA